

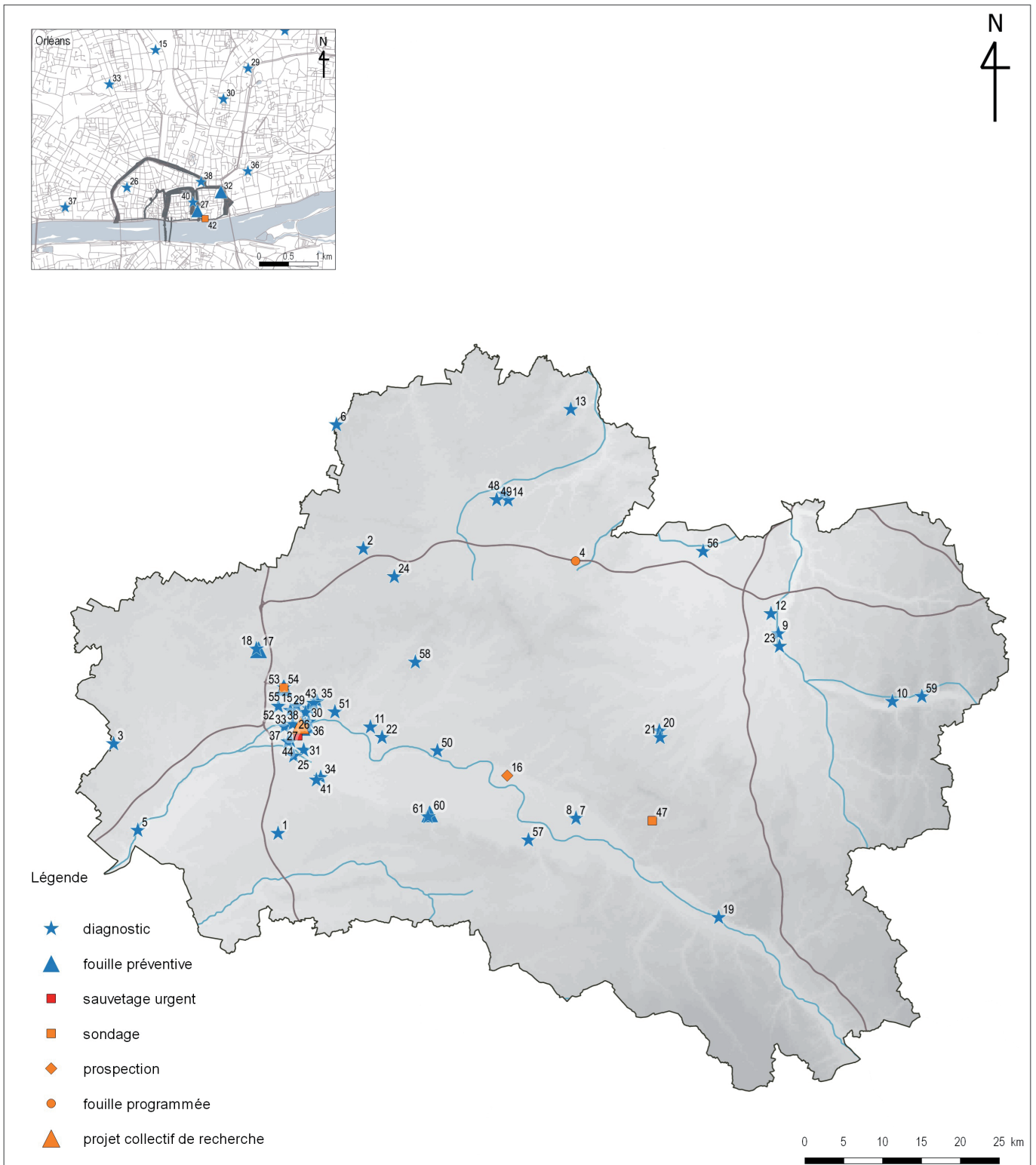
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Loiret, cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et communes limitrophes	Chesnoy Dominique (BEN)	PRD		0611760	
45	Prospection aérienne, Loiret, canton de Puiseaux	Devilliers Christophe (BEN)	PRD		0611761	
45	Prospections en forêt d'Orléans (massifs de Lorris, Ingrannes et Orléans)	Caillard Lucien (AUT)	PRD		0611778	
45006	Ardon, route de La Ferté	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL	0611525	1
45009	Aschères-le-Marché, les Cinq Cheminées	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	MA	0611618	2
45019	Baccon, La Vallée de Thorigny Bois Carré (carrière Lafarge extension phase 1)	Lécuyer Sébastien (INRAP)	OPD	NEO GAL MOD	0611702	3
45022	Bâtilly-en-Gâtinais et Boynes, le Haut-des-Bordes, les Perrières	Fichtl Stephan	FP	FER	0611076	4
45028	Beaugency, église Notre-Dame	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0611104	5
45037	Boisseaux, Le Pavé, Le Télégraphe	Lecomte Bruno (COL)	OPD		0611725	6 RN
45039	Bonné, route d'Ouzouer	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	MA	0611533	7
45039	Bonné, route des Bordes	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	MOD CON	0611606	8
45068	Chalette-sur-Loing, 19 rue Gambetta	Deschamps Sandrine (INRAP)	OPD	CON	0611534	9
45083	Château-Renard, église Saint-Etienne	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0611404	10 RN
45089	Chécy, le Petit Grainloup	Champault Eric (INRAP)	OPD	MA	0611623	11
45104	Corquilleroy, rue du Château	Souchet Dany (COL)	OPD	NEO MA MOD	0611682	12
45106	Coudray, Croix de Filay (tranche 1)	Hamel Aurélien (COL)	OPD	IND	0611521	13 ON
45119	Dadonville, Saint-Pierre	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	NEO	0611688	14
45147	Fleury-les-Aubrais, rue Danton, rue Marcel Dessaux, rue Victor Hugo ZAC Interives 1	Hamel Aurélien (COL)	OPD	MOD CON	0611473	15
45153	Germigny-des-Prés, Environnement de l'église de Germigny	Van Wersch Line (SUP)	PRT	MA	0611746	16
45154	Gidy, Les Hauts-Vergers	De Souris Laure (COL)	SP	MA	0611353	17
45154	Gidy, les Hauts-Vergers, route de Boulay	Mercey Florent (INRAP)	OPD	MA FER	0611720	18
45155	Gien, centre ville	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611617	19
45187 45230	Lorris et Noyers, déviation routière de Lorris (phase 2)	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL CON	0611771	20
45187 45230	Lorris et Noyers, déviation routière de Lorris (phase 3)	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL MA	0611772	21
45194	Mardié, ZAC du Clos de l'Aumône (tranches 1 et 2)	Lecomte Bruno (COL)	OPD	MOD CON	0611904	22
45208	Montargis, 17-19 rue du Loing	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MOD	0610772	23
45224	Neuville-aux-Bois, ZAE Point du Jour II, rue Verte	Capron François (INRAP)	OPD	FER GAL MA MOD	0611690	24
45232	Olivet, ZAC du Clos du Bourg (tranche 1 phase 1)	Gay Jean-philippe (INRAP)	OPD	CON	0611681	25
45234	Orléans, 4 et 6 rue des Bons-États	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MOD	0610353	26
45234	Orléans, rue de la Tour Neuve	Alix Clément (COL)	SP	GAL MA MOD	0610759	27
45234	Orléans (Loiret) Caves d'Orléans intra-muros	Alix Clément	PT	GAL MA MOD CON	0611120	28
45234	Orléans, 166 bis rue du Poirier Rond	Courtois Julien (COL)	OPD		0611377	29

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45234	Orléans, 226 rue du Faubourg Saint-Vincent et rue du Clos Sainte-Croix	Courtois Julien (COL)	OPD		0611396	30
45234	Orléans, Parc des Expositions	Roux Emilie (COL)	OPD	MOD	0611510	31
45234	Orléans, Lycée Saint-Euverte, 28 rue de l'Ételon	Courtois Julien (COL)	SP	GAL MA	0611515	32
45234	Orléans, 153-155 rue des Murlins	Frénée Eric (INRAP)	OPD		0611524	33
45234	Orléans, rue Charles-Sadron	Roux Emilie (COL)	OPD	BRO	0611609	34
45234	Orléans, rue du Nécotin, Clos des Trois-Fontaines	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MA MOD	0611625	35
45234	Orléans, 41 bis rue Saint-Marc	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MA MOD	0611633	36
45234	Orléans, 93-95 rue du Faubourg-Madeleine	Champault Eric (INRAP)	OPD	CON	0611694	37
45234	Orléans, 51 rue Aristide Briand	Courtois Julien (COL)	OPD	MA	0611710	38
45234	Orléans, Cathédrale Sainte-Croix	Martin Pierre (SUP)	PCR	MOD GAL MA	0611747	39
45234	Orléans, 21 rue Saint-Etienne	Ladam Amandine (COL)	OPD	GAL MA	0611788	40
45234	Orléans, rue de Beaumarchais	Parisot Maryse (COL)	OPD		0611789	41 ON
45234	Orléans, 18 bis quai du Fort-Alleaume	Courtois Julien (COL)	SD	GAL	0611831	42
45234	Orléans, 31 rue de la Colombe	Roux Emilie (COL)	OPD		0611850	43 ON
45234	Orléans, ZAC Val de l'Ouest, tranche 1	Parisot Maryse (COL)	OPD	FER GAL MA MOD	0611858	44
45234	Orléans, ZAC Val de l'Ouest	Parisot Maryse (COL)	OPD		0611859	45
45234	Orléans, parvis de l'église Saint-Marceau	Ziegler Laure (COL)	SU	MOD MA	0611994	46
45244	Ouzouer-sur-Loire, Pierre du Débard	Laroche Marc (BEN)	SD		0611777	47
45252	Pithiviers, place des Halles	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD	MOD MA	0611608	48
45252	Pithiviers, rue Gabriel Lelong, collège Denis Poisson	De Souris Laure (COL)	OPD		0611700	49 ON
45273	Saint-Denis-de-l'Hôtel, Déviation de Jargeau (tranche 2)	De Souris Laure (COL)	OPD	GAL	0611832	50 ON
45284	Saint-Jean-de-Braye, le Clos de Miramion	Mercey Florent (INRAP)	OPD	MOD CON	0611607	51
45285	Saint-Jean-de-la Ruelle, ZAC Alleville Nord (tranche 2)	Champault Eric (INRAP)	OPD	FER MA MOD	0611703	52
45302	Saran, Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OPD	MA MOD	0611632	53
45302	Saran (Loiret) Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	SP	MA	0611691	54 RN
45302	Saran, La Médecinerie, Gouffre des Pensiers	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	SD		0611796	55 RN
45303	Sceaux-du-Gâtinais, route de Château-Landon	Fabien Laure (INRAP)	OPD	GAL CON	0611539	56
45315	Sully-sur-Loire, La Brosse	Frénée Eric (INRAP)	OPD	CON	0611467	57
45327	Traînou, rue du Gros Baril (lot 1)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	GAL	0611785	58
45327	Traînou, rue du Gros Baril (lot 2)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	GAL	0611786	58
45327	Traînou, rue du Gros Baril (lot 3)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	GAL	0611856	58
45329	Triguères, la Gare	Hamel Aurélien (COL)	OPD	CON	0611619	59 ON
45335	Vienne-en-Val, 19 route de Jargeau	Fournier Laurent (INRAP)	SP	GAL	0611107	60
45335	Vienne-en-Val, Chemin du Haut Verger	Payet-Gay Karine (COL)	OPD		0611522	61 ON

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Gallo-romain

ARDON
Le Bourg, route de la Ferté

Le diagnostic archéologique d'Ardon le Bourg a été prescrit en vue du projet d'aménagement d'un lotissement à la sortie sud du bourg, le long de la route de La Ferté à Ardon (RD 168). L'opération s'est tenue du 15 au 24 mars 2017. Une vingtaine de tranchées axées NNO-SSE ont été réalisées.

Ces investigations ont mis au jour un site antique dans l'angle sud-est de l'emprise, en bordure de la RD 168 et de la forêt. L'occupation est caractérisée par un ensemble de fossés perpendiculaires. Au vu de l'imperméabilité du substrat sablo-argileux du terrain naturel, il semble que leur fonction première est de drainer les eaux pluviales et de surface pour assainir le secteur. Ils organisent également, de fait, l'espace. En raison de la nature imperméable du terrain, provoquant l'inondation très rapide des tranchées par infiltration, peu d'ouvertures complémentaires ont pu être réalisées et la fouille des structures mises au jour a été rendue difficile ainsi que la pratique de sondages mécaniques ou manuels.

D'autre part, un habitat, matérialisé par un épandage de vestiges gallo-romains (reste de sol de circulation, remblai d'abandon./ destruction ?), d'un trou de poteau et par la présence d'au moins une cave (EA 1018) est aménagé dans l'un de ces espaces délimité par quatre fossés. La cave a été fouillée intégralement et manuellement, de plan quadrangulaire (1,90 x 1,40 m), elle est conservée sur 0,70 m de haut. Maçonnée en tegulae, sa fouille a

livré un abondant mobilier céramique (38 NMI) du troisième quart du II^e s. ainsi que trois fragments de verre à vitre, une probable monnaie en bronze et des éléments métalliques. Par ailleurs parmi les terres cuites architecturales retrouvées dans son comblement se trouvent des modules de pilette d'hypocauste et d'au moins une suspensura, permettant de proposer la présence dans cet habitat d'une salle chaude.

Les quatre fossés encadrant cet espace sont immédiatement à l'ouest, deux axés ONO-ESE ; et à une centaine de mètres au nord, deux autres sont orientés E-O. Tous ont été étudiés. Faute de mobilier archéologique, ils n'ont pu être datés avec certitude.

Ce site antique constitue aujourd'hui le quatrième indice d'une occupation du secteur d'Ardon durant cette période. La voie Orléans-Cenabum/Limoges-Augustoritum traverse très probablement son territoire du nord au sud mais, à l'heure actuelle, aucun élément n'en a été identifié sur le territoire communal. Le site mis au jour se situerait à environ 600 m à l'ouest de son tracé supposé. À la Rousselière et à Maison Ronge, seule la découverte de mobilier céramique de facture gallo-romaine suggère la présence d'un habitat. Ces deux indices de sites se trouvent respectivement à 1 300 m au sud-est et à environ 3 300 m au nord-ouest de l'occupation caractérisée par le présent diagnostic.

Aurélien Hamel

Moyen Âge

ASCHÈRES-LE-MARCHÉ
Les Cinq Cheminées

L'opération de diagnostic archéologique, effectuée à Aschères-le-Marché (Loiret) au lieu-dit Les Cinq Cheminées, a concerné des parcelles à vocation agricole, situées proche du centre du bourg, totalisant une surface de 33846 m². Elle a permis la découverte d'une petite occupation attribuable aux X^e-XIV^e s. L'étude du lot de céramique semble attester de deux phases d'occupation successives. La première, attribuable au X^e-XII^e s., composée d'un réseau de fossés, atteste d'une évolution de l'organisation spatiale de cette zone avec la possible mise en place d'enclos aux plans, dimensions et fonctions indéterminés. Des ensembles de structures

en creux (fosses, trous de poteaux et un silo) sont probablement contemporains et se répartissent de part et d'autres des fossés. Ils indiquent la présence de bâtiments dont les fonctions restent inconnues. En dépit de toutes ces incertitudes, une vocation agropastorale avec de petites unités d'habitation peut néanmoins être envisagée (céramique de table et culinaire, silo). À partir du XII^e s., la fonction de cette zone paraît changer même si une partie des fossés semble perdurer. Une vaste zone d'extraction vient s'installer et perturber les installations antérieures.

Karine Payet-Gay

BACCON

La Vallée de Thorigny, Bois Carré

Le diagnostic archéologique, au lieu-dit Vallée de Thorigny, a permis la mise en évidence des indices mobiliers, d'une occupation attribuable au Néolithique moyen, de découvrir une occupation fondée à la fin du I^{er} s. av. J.-C., et de restituer en partie un réseau d'axes de circulation remontant au moins à la fin de la période moderne.

Les vestiges attribuables au Néolithique moyen consistent en 18 objets recueillis hors structure. Parmi ces derniers, 2 seulement orientent clairement la chronologie sur cette période. Il semble que nous soyons en présence d'un lambeau d'une occupation du Néolithique moyen légèrement bouleversée par les pratiques agricoles postérieures comme il en apparaît plusieurs sur la commune de Baccon.

L'occupation attribuable au I^{er} s. av. J.-C. est constituée d'une zone bâtie dont un bâtiment mesure au moins 7 m de côté, d'un merlon de terre en élévation de 28 m de large, d'une zone d'extraction de marne, d'une zone relativement vierge avec des structures plus ou moins isolées. Enfin, des fondations d'une structure monumen-

tales de 13 m de diamètre non caractérisée en l'état a été sondée à proximité de cet habitat. Cet ensemble est spatialement distribué au sein d'un réseau fossoyé qui ne forme pas, en l'état, d'enclos. L'occupation se développe à l'est de l'emprise, en direction de la nécropole tumulaire qui est, rappelons-le, antérieure. L'occupation semble remonter au I^{er} s. av. J.-C., probablement à la fin de la période gauloise (La Tène D) et semble perdurer au moins jusqu'au début de l'Antiquité (gallo-romain précoce). Le site semble démantelé à la fin de l'Antiquité. Une fosse empierrée n'a pas été traitée, car elle a été interprétée comme étant potentiellement un monument funéraire protohistorique, toutefois, il est envisageable qu'il s'agisse d'un puits attribuable à cette occupation.

Les vestiges remontant au moins à la fin de la période moderne se résument à un réseau d'axes de circulation qui se hiérarchise en deux catégories : un chemin avéré et deux autres matérialisés par des crêtes de labour.

Sébastien Lécuyer

BEAUGENCY

Église Notre-Dame, place Dunois

Ce diagnostic intervient dans le cadre d'un projet de réfection des enduits de la tribune d'orgue de l'église Notre-Dame, édifiée dans les années 1140 au sein de la première enceinte urbaine de Beaugency. Les sondages effectués sur les façades sud, nord et ouest de la tribune d'orgue ont révélé plusieurs phases de construction de cette partie de l'église.

L'élément le plus ancien de l'édifice est sans aucun doute la maçonnerie de la façade ouest. Elle est présente dans

les sondages 3,4 et 5. La mise en place des arcades de la nef centrale pourrait intervenir plus tardivement (sondage 1 et 2). Dans une troisième phase, la tour sud est installée dans la travée ouest du bas-côté sud (sondage 2). Dans une quatrième phase, l'arcade sud est bouchée peut-être lors de la création de la tribune (sondage 2). Enfin la porte d'accès à cette tribune est modifiée à une époque récente (sondage 2).

Carole Lallet

BONNÉE

Route d'Ouzouer

Le projet d'agrandissement du cimetière, route d'Ouzouer au lieu-dit Terres à l'Est du Bourg sur la commune de Bonnée (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Il s'agit de la huitième opération d'archéologie préventive sur le bourg de Bonnée. Cette commune est connue depuis de XIX^e s. comme agglomération antique. L'emprise se situe aux abords de l'église moderne et à proximité de l'église médiévale, et à moins de 50 m d'un précédent diagnostic ayant mis au jour des vestiges de l'âge du Bronze final et du haut Moyen Âge. Son emprise couvre une superficie prescrite de 813 m², englobant le terrain au sud-est du chevet de l'église actuelle. L'ensemble des ouvertures comprend trois tranchées perpendiculaires les unes aux autres et deux fenêtres.

Cette opération a permis la mise au jour de nombreux vestiges fossoyés d'habitat et des sépultures en pleine terre. La Protohistoire et l'Antiquité ne sont présents que sous forme d'indices résiduels.

L'occupation principale du site est datée entre les VI^e et VII^e s. Deux ensembles de trous de poteaux sont visibles, mais la segmentation des ouvertures ne permet pas la détermination de plan de construction. Plusieurs fosses ont été découvertes ainsi qu'un foyer domestique. L'ensemble des éléments céramiques atteste de façon homogène la datation du haut Moyen Âge. Il s'agit de lots de céramiques à vocation domestique, de consommation, correspondant parfaitement à ce type de vestiges.

Dans un second temps, ou en coexistence, un groupement de sépultures à inhumation (5 identifiés) est installé. Les trois fosses sépulcrales testées, axées est/ouest, sont profondes et bien conservées. Le niveau de résurgence de l'eau étant plus élevé que le fond des fosses, il a été impossible de les fouiller manuellement. Cependant l'une d'entre elles a été testée mécaniquement jusqu'à l'apparition du crâne. Cela a permis de témoigner de la présence de squelettes à une profondeur assez importante. Si les os semblent fragilisés, notamment par le milieu humide et acide, ils sont néanmoins conservés.

Le mobilier présent dans les comblements des sépultures est de la même période et du même type que celui découvert dans les fosses et trous de poteaux alentours. Aucun élément plus récent n'est présent. Une agrafe en bronze est issue de l'une des tombes. Ce type d'objet peut avoir été utilisé en agrafe de suaire, mais ne se limite pas au domaine funéraire.

La présence de tombes isolées ou en petit groupe au sein de l'espace dédié à l'habitat est courante durant le haut Moyen Âge. Mais le mobilier n'étant pas en position primaire dans les sépultures, on ne peut exclure que les tombes puissent être postérieures aux VI^e-VII^e s. Leur proximité avec l'église médiévale, aujourd'hui détruite, est peut-être un indice d'un espace funéraire lié à un lieu de culte antérieur au IX^e s. et pourrait confirmer l'hypothèse d'une présence religieuse plus ancienne que celle connue.

Une des sépultures est recoupée par un trou de poteau postérieur. Il s'agit là du seul indice de la réoccupation du site après l'abandon de l'espace funéraire. Aucune datation de cette structure n'étant possible, il pourrait être beaucoup plus récent et dater des périodes modernes et contemporaines.

Un niveau de terre noire scelle les vestiges alto médiévaux. Il n'est cependant pas à écarter une contemporanéité de ces remblais avec l'occupation alto-médiévale.

Trois autres vestiges sont de périodes récentes. Il s'agit d'une grande fosse indéterminée située à l'est de l'emprise, un fossé parcellaire dans l'alignement de la limite



Bonnée (Loiret) route d'Ouzouer : agrafe à double crochet développée en alliage cuivreux du haut Moyen Âge (Mathilde Noël, Inrap)

de parcelle accolée et une petite aire de chauffe à proximité du fossé.

Aux époques les plus récentes, cet espace semble n'avoir été utilisé que comme jardin ou espace agricole.

L'occupation du début du haut Moyen Âge mise au jour est à mettre en relation avec le site découvert par S. Joly à moins de 50 m à l'est au lieu-dit les Terres à l'Est du Bourg (Joly 2008). Elle confirme l'hypothèse du développement d'une bourgade médiévale, voire alto-médiévale, autour du pôle religieux matérialisé par l'ancienne église de Bonnée.

Mathilde Noël

Joly 2008 : JOLY S., MERCEY F., MILLET S., FONTAINE A., LIARD M., DETANTE M., Bonnée « Terres à l'Est du Bourg » site n° 45 039 018 AH, une occupation rurale du Bronze final III B et une occupation du début du haut Moyen Âge en bordure de l'agglomération antique : rapport de diagnostic.

Époque moderne

BONNÉE Route des Bordes

Époque contemporaine

Le projet de parking, route des Bordes sur la commune de Bonnée (Loiret), a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Il s'agit de la neuvième opération d'archéologie préventive sur le bourg de Bonnée. Cette commune est connue depuis de XIX^e s. comme agglomération antique. L'emprise prescrite se situe aux abords immédiats d'un précédent diagnostic ayant mis au jour des vestiges de l'âge du Bronze final et du haut Moyen Âge, et à moins de 50 m de l'église moderne autour de laquelle un diagnostic a été réalisé la semaine précédente. Trois tranchées ont été réalisées. L'ensemble couvre une surface ouverte de 203,75 m², soit 18,49 % de la surface prescrite. Une dizaine de faits ont été mis au jour.

Le mobilier archéologique est très peu abondant et en partie probablement issus des occupations à proximité. En effet, la présence d'un site protohistorique au sud-est

et de l'agglomération antique quelques mètres au nord-est explique probablement la présence de mobilier céramique non-tourné et de terres cuites architecturales antiques dans une dépression (peut-être naturelle) dans la partie centrale au nord de l'emprise. Deux petites fosses ont également livré des *tegulae* et imbrices à quelques mètres au nord.

À une période comprise entre le haut Moyen Âge et l'époque moderne, l'espace est divisé en parcelles. Deux fossés parallèles et un petit fossé perpendiculaire ont été observés. Ils pourraient former des parcelles en lanières nord-nord-est – sud-sud-ouest d'une largeur d'une dizaine de mètres. Leur profil très peu marqué et irrégulier pourrait indiquer qu'il s'agit de haies ou de petits fossés végétalisés.

Après l'abandon de ces parcelles, le terrain semble avoir été mis en culture, si l'on en juge par la présence d'une épaisse couche de labours anciens.

Enfin, dans le courant du XX^e s., la partie nord-ouest de l'emprise était exploitée en verger et jardin.

Cet espace, situé entre plusieurs occupations denses observées lors de diagnostics précédents, parait n'avoir été dédié qu'à des activités agricoles.

Mathilde Noël

Époque contemporaine

CHALETTE-SUR-LOING

19 rue Gambetta

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable aux travaux de construction de logements et de commerces. Le projet est localisé au cœur de la commune de Châlette-sur-Loing. Il est situé dans le fond de vallée sur d'anciennes terrasses alluviales considérées comme holocènes (Fz) par la carte géologique.

Ce sont des vestiges très récents qui ont été mis en évidence lors de notre intervention. Hormis ceux de l'ancienne école (construction 1935 et agrandissement 1956), un état (ou des états) plus ancien (s) d'occupation de la parcelle a été découvert au travers de la présence de murs, de fondations et de fosses de plantation.

En tranchée 1, 2 grandes fosses et 1 segment de fossé ont été en partie mis au jour, leurs comblements composés d'un mélange de substratum sableux de terre végétale et de restes de bitume accompagnés de bouteilles de verre de couleur verte type bière et de fragment en plastique les datent d'une période très récente (à partir du XX^e s.). Leur niveau d'apparition se situe sous le remblai récent à la cote de 85,6 m NGF environ. Ces faits pourraient être contemporains de la période de travaux d'aménagement de l'école de 1935 ou de l'agrandissement de celle-ci en 1956.

En tranchée 3, un ensemble de fosses quadrangu-

lares démarant immédiatement sous la terre végétale a été mis au jour à la cote de 85,5 m NGE. Elles sont au nombre de sept. D'autres occurrences de ce type de fosse se retrouvent en tranchée 2, il s'agit des faits 16 à 18. Ils possèdent le même positionnement stratigraphique à environ 85,5 m NGF. Les relevés stratigraphiques permettent donc de dater ces probables fosses de plantation d'un état antérieur à la construction de l'école, dans le courant du XX^e s.

Les recherches menées aux archives départementales du Loiret ont permis de mettre en évidence que cette parcelle était en effet un jardin. Un ensemble de faits découverts en tranchée 2, a permis de mettre en évidence l'existence d'une maison d'habitation construite en 1905 pour la première fois sur cette parcelle depuis 1824.

Par ailleurs, la surprise de découvrir des dépôts grossiers dès le démarrage de l'opération dans les niveaux superficiels de la stratigraphie a conduit à proposer une nouvelle attribution chronologique des alluvions présentes sur le diagnostic et notées Fz sur la carte géologique. Une datation pléistocène conviendrait en effet mieux qu'une datation holocène. Les résultats de la datation OSL viendront confirmer ou non cette hypothèse.

Sandrine Deschamps

Moyen Âge

CHÉCY

Le Petit Grainloup

Les périodes anciennes sont peu représentées sur le site de Chécly aux lieux-dits le Petit Grainloup, le petit Grainloup, l'Ormeteau et Lavau. Quatre pièces lithiques attribuées au Paléolithique ont été découvertes en position résiduel, dont un biface, fragmenté et fortement patiné, au sud-ouest du terrain. De nombreuses anomalies géologiques sont présentes dans la parcelle située au nord du chemin contemporain qui traverse l'emprise diagnostiquée, et dans les tranchées 21 et 22 au sud de celui-ci.

Une fosse, datée du haut Moyen Âge, a été retrouvée dans la tranchée 20. Elle a livré du mobilier céramique de type Saran de couleur beige datant du VIII^e et IX^e s. Elle est recoupée en grande partie par le fossé du chemin contemporain.

À partir de la seconde moitié du XIII^e s., le site est réoccupé. Un chemin, axé nord-ouest sud-est, prend place au centre du site et une petite occupation agropastorale constituée d'une dizaine de fosses et de silos se met en place à l'ouest de ce chemin. Les sondages effectués

dans deux silos, ont permis la découverte de céramiques datés de la seconde moitié du XIII^e s. Le chemin, sondé à deux reprises, indique la même datation ainsi que la structure linéaire F. 91. Un dépôt de fers à cheval, relativement exceptionnel, a été fouillé, avec deux typologies de fer, dont une perdure jusqu'au XIII^e s. et l'autre se développe à partir de cette date. La découverte de culot de forge au sein de cette même structure indiquerait la présence probable d'un forgeron dans le secteur proche de cette occupation. La mare quant à elle, semble être utilisée à cette même période et est abandonnée dans le court du XIV^e s. Tous ces indices indiquent une occupation très localisée du site pour la période médiévale et dans laps de temps relativement court. Bien que des indices d'une occupation carolingienne sont présents avec une fosse, la majeure partie de l'occupation prend place dans la deuxième moitié du XIII^e s. et semble ne pas se poursuivre au-delà de la première moitié du XIV^e s.

Éric Champault

Néolithique
Moyen Âge

CORQUILLEROY

rue du Château

Époque moderne

Le diagnostic archéologique, situé rue du Château à Corquilleroy (Loiret), a fourni des éléments mobiliers céramiques pouvant attester d'une occupation du Néolithique moyen. Un bâtiment ou une superposition de bâtiments de plan rectangulaire comportant quatre lignes de trous de poteaux pourrait être rattaché à cette chronologie. L'état de conservation du site n'a pas permis de le confirmer.

Par ailleurs, une zone d'extraction de calcaire est délimitée. Ses remblais contiennent du mobilier de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne. Le reste des structures enregistrées concernent des fossés dont la chronologie n'a pu être précisée en l'absence de mobilier.

Dany Souchet

DADONVILLE

Saint-Pierre

À l'exception d'un chemin, de quatre pièces lithiques et de fragments de céramique épars, l'opération de diagnostic archéologique au lieu-dit Saint-Pierre sur la

commune de Dadonville atteste de l'absence de vestiges structurés d'occupation anthropique dans son emprise.

Karine Payet-Gay

Époque contemporaine

FLEURY-LES-AUBRAIS

Rue Danton, rue Marcel Dessaux, rue Victor Hugo ZAC Interives 1

Le diagnostic archéologique réalisé en vue du projet d'aménagement de la ZAC Interives – Tranche 1 à Fleury-les-Aubrais, les 4 et 5 janvier 2017, a mis au jour deux structures linéaires, de type fossé ou tranchée. Elles n'ont pu être datées faute de mobilier archéologique. Situées à proximité de la gare de triage des Aubrais-Orléans, au moins quatre larges cratères dus aux bombardements des Alliés des 20 et 23 mai 1944 ont été également iden-

tifiés, significatifs de la forte densité de ceux-ci. Après la Seconde Guerre Mondiale, à partir du début des années 1950, ce secteur de la commune connaît un important développement industriel (construction des usines Rivierre-Casalis) entraînant une modification conséquente de l'aspect topographique et morphologique originel du terrain.

Aurélien Hamel

Moyen Âge

GIDY

Rue du Château, les Hauts-Vergers

La fouille des parcelles rue du Château à Gidy (Loiret) a permis d'étudier une partie d'un établissement rural alto-médiéval situé à proximité du bourg actuel de Gidy. Tourné vers l'agropastoralisme, la durée de cet établissement est relativement courte (seconde moitié du VI^e s. et la première moitié du IX^e s.). Peu de recoupements entre les structures ont été enregistrés, ce qui semble témoigner en faveur d'une occupation succincte et stable, et d'une structuration au sein des parcelles prévue tôt et conservée jusqu'à l'abandon.

Le plan incomplet de cet habitat et le peu de mobilier recueilli rendent assez difficile son étude. Néanmoins, deux périodes (2 et 3) ont été distinguées à partir de la céramique. Au sein de la période 2, trois phases ont été distinguées afin de proposer des pistes d'organisation et d'évolution du site.

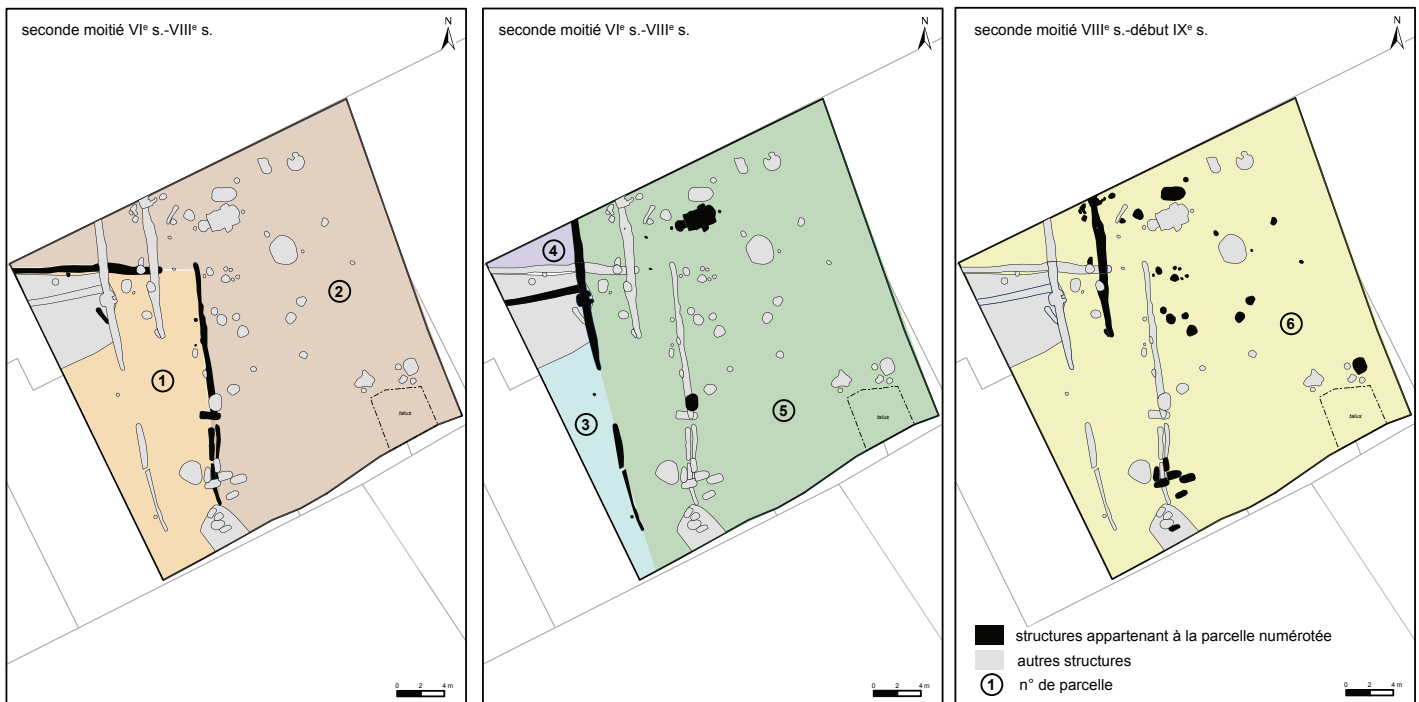
Le statut modérément aisé des habitants est perçu à travers les artefacts (taux assez élevé de cruches à engobe rouge) et les restes animaux (triade bœuf, capriné, porc ; absence d'animaux sauvages consommés). L'étude carpologique fournit un aperçu du régime alimentaire des habitants (présence de blé, orge vêtue, fève, vigne) et du paléoenvironnement proche du site. Les phytolithes observés dans une couche d'occupation d'un four domestiques confortent la présence de déchets de céréales (déposées dans le four probablement sous la forme de fumier), de plantes de pâturage ou de prairie, et révèlent aussi la présence, en faible quantité, de jonc.

S'agissant de la première opération de fouille située dans le bourg actuel de Gidy, la découverte de cet établissement rural soulève de nombreuses questions sur la morphologie de l'habitat à cette période. Dans l'état actuel des connaissances, nous ignorons les modalités

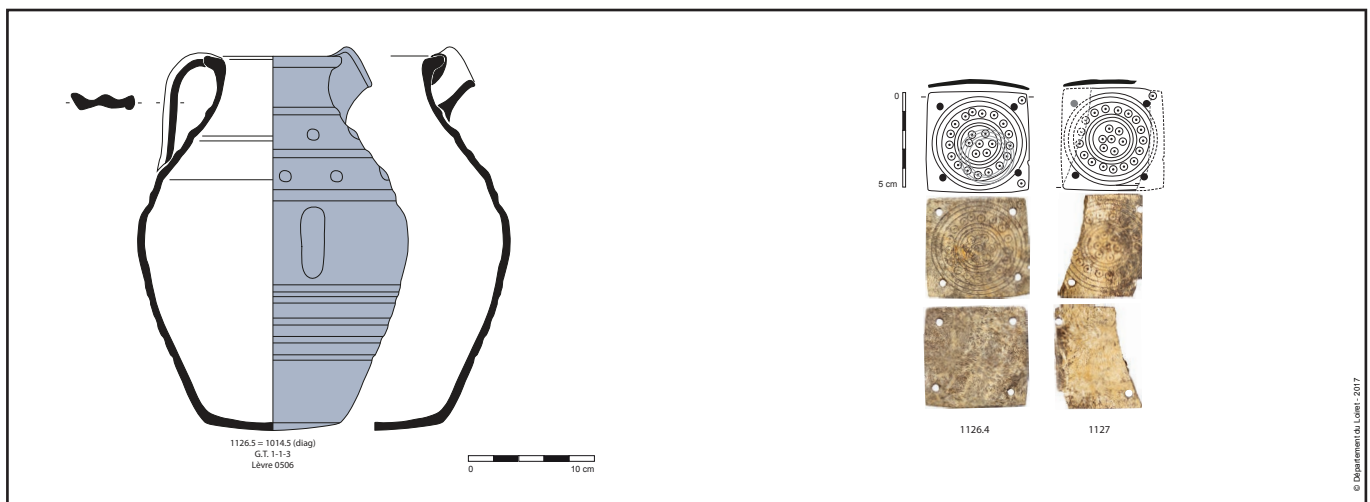
de l'organisation et l'évolution de cette bourgade. Est-elle comparable à une structure en plusieurs pôles, par exemple, ou existe-t-il déjà un noyau central constitué dès les VI^e s. – IX^e s. ? La configuration d'un éventuel bourg au haut Moyen Âge et son lien avec l'habitat de la rue du Château, ainsi que les relations entre ce dernier et les autres indices alto-médiévaux mis au jour dans

la commune, sont pour l'instant difficiles à appréhender. Seules des recherches plus poussées à l'échelle du bourg et de la commune permettraient d'apporter, le cas échéant, des éléments de réponses.

Laure de Souris



Gidy (Loiret) rue du Château, les Hauts-Vergers : plan des parcelles (L. de Souris, CD45)



Gidy (Loiret) rue du Château, les Hauts-Vergers : cruche engobée lissée et plaquettes de métier à tisser en os (Y. Mazeau Y, C. Lejault, CD45)

Âge du Fer

GIDY

Moyen Âge

Les Hauts Vergers, route de Boulay

Le diagnostic réalisé à Gidy, au lieu dit les Hauts Vergers, sur une superficie de 39 430 m² a permis la mise au jour des vestiges du Paléolithique, de La Tène et de la période médiévale.

Les vestiges du Paléolithique sont représentés par 7 pièces lithiques éparses, découvertes à la surface des

sables et argiles et de l'orléanais. La patine observée et les traces d'usure suggèrent un médiocre état de conservation. Les pièces ne sont que peu caractéristiques d'une industrie particulière, empêchant toute datation précise.

Les éléments attribués à La Tène concernent plusieurs fossés au sud-ouest de l'emprise. Un imposant fossé,

identifié au sud, en bas de pente, présente deux phases attestant d'une reprise et donc d'une occupation pérenne. Le mobilier découvert dans son comblement permet son attribution à La Tène finale. Si la bifurcation du fossé vers le nord est bien identifiée, son tracé n'est, pour cette partie, pas clairement reconnu. Un second fossé curviligne, à l'est, paraît doubler le premier. Une interruption en « chicane » a été identifiée. Ainsi, ce système fossoyé matérialise très probablement une partie d'un enclos double qui délimite un espace d'environ 5 000 m². Au sein de cet espace, des bâtiments ont été reconnus, mais leur contemporanéité avec l'enclos n'est pas établie. Des indices de réfections et de reprise des poteaux sont relevés. La présence de fosses et d'autres trous de poteaux épars au sein de cet enclos est attestée, et nous pouvons poser l'hypothèse de partitions internes du fait de la présence de petits fossés. En dehors de l'espace enclos, deux fosses sont identifiées, à l'est. Ces éléments sont caractéristiques des fermes gauloises aujourd'hui bien identifiées dans ce secteur géographique nord orléanais.

Les vestiges médiévaux concernent principalement les VI^e-VII^e s. ainsi que les XI^e-XIII^e s. Le mobilier céramique présente une importante fragmentation et atteste d'une conservation médiocre, avec des cas de redépositions et

des assemblages douteux. Les tessons du haut Moyen Âge apparaissent très fragmentés. L'essentiel du mobilier concerne les XI^e-XIII^e s., et présente des caractères classiques pour une occupation domestique. La majorité des vestiges correspond à des fossés de parcellaire et à un chemin ancien, signalé par une crête de labour. Ils s'orientent selon deux axes, un nord-sud et un est-ouest. Au nord, un ensemble de fosses et trous de poteaux semble témoigner d'une petite occupation, dont la vocation n'est pas clairement explicitée. Notons la présence de scories en surface d'une fosse qui pourrait être interprétée comme un fond de cabane. Enfin, au sud-est, en extrême limite sud de l'emprise, un important fossé pourrait correspondre à un imposant enclos, avec une ouverture de 3,20 m environ pour une profondeur de 1,50 m. L'étude des comblements montre que ce fossé a connu au moins trois états d'utilisation. Des fragments d'ardoise, de terre cuite architecturale et de la céramique du XII^e s. ont été découverts dans son comblement. Ce fossé, par ses dimensions, et la présence de cheminements à peu de distance, pourrait matérialiser la périphérie d'un habitat contemporain de la grange dîmière de la Ferme du Château située à moins de 200 m au nord-est.

Florent Mercey

Moyen Âge
Époque moderne

GIEN Centre-ville

Époque contemporaine

Le projet de requalification « Cœur de ville » des places et voiries du centre-ville à Gien (Loiret), a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé en mai 2017. Son emprise couvre une superficie prescrite de 25 675 m² sur le domaine public, comprenant la place du Puy-de-Dôme au nord de la rue Thiers, l'ensemble des quais Lenoir et Joffre, les places Saint-Louis, du Maréchal-Leclerc, Jean-Jaurès, de la Poste et du Général-de-Gaulle, ainsi que la place du Maréchal-Foch située au débouché du pont au sud de la Loire, côté Berry.

L'intervention a pris la forme de sondages anticipés, localisés en fonction de problématiques spécifiques et de questionnements précis. Ils ont été situés au plus près du plan prévisionnel des travaux, une fois les contraintes de terrain identifiées. L'opération a pris la forme 13 sondages et quatre carottages. Toutefois, deux sondages n'ont pas pu être menés à bien en raison du passage de réseaux enterrés. Le terrain naturel n'a pu être observé que dans le sondage S5, situé au nord de la place Saint-Louis. Composé de marne argilo-calcaire, il semble suivre la pente naturelle du versant oriental de la ville.

Les périodes pré – et protohistoriques n'ont pas été rencontrées lors des sondages. L'Antiquité n'est présente que par le biais d'un tesson résiduel dans le sondage S1 dans une même couche qu'un tesson médiéval.

Les principales découvertes concernent les époques médiévales et récentes.

Le sondage S1 a permis de mettre au jour les vestiges de la Tour de la Poissonnerie (ou « Tour Renault » ou « Tour Loiseau ») présente sur les plans anciens et encore visible sur le fond de plan du cadastre napoléonien.



Gien (Loiret) centre-ville : vue vers le sud de la maçonnerie F.1 avec ses assises conservées (Mathilde Noël, Inrap)

D'un diamètre intérieur de 6 m à 6,50 m, le parement extérieur n'a pas pu être observé. La maçonnerie est cependant très imposante (plus d'1,60 m de largeur observée), construite en moellons calcaires liés au mortier. Le niveau de fondation n'a pas été atteint.

Cette tour appartient à la première enceinte de la ville datant des XIII^e-XIV^e s. (datation peut-être confirmée par la présence d'un tesson XI^e-XII^e s. dans un remblai contre le comblement interne). Elle est le montant nord d'une porte, la tour sud ayant été détruite lors de la construction des quais en 1824.

Cette porte ouvrait sur la petite rue de la Poissonnerie, disparue, qui était parallèle au bord de Loire au sud, et à l'axe principal, la Grande Rue au nord, actuelle rue Gambetta.

Cette construction était intégrée dans le découpage des îlots d'habitation jusqu'à l'époque contemporaine. Cela explique pourquoi la maçonnerie apparaît quasiment directement sous le niveau de voirie actuelle. Les îlots ont été démolis durant les bombardements de 1940, date probable du dérasement de la maçonnerie. La reconstruction d'après-guerre a libéré l'espace pour en faire l'actuelle place Jean-Jaurès et la rue Dombasle.

Le mur d'enceinte qui s'accrochait à cette tour s'étendait vers le nord pour rejoindre à quelques dizaines de mètres la porte du Palais. Cette porte « barbacane ou bastille » formait une avancée probablement fortifiée de la première enceinte médiévale. Le sondage S3 se trouve à proximité de cette porte. Au plus profond (dans le carottage réalisé à cet endroit), une succession de couches humides et organiques a livré du mobilier datable des XII-XIV^e s. Ces données permettent au moins d'avancer deux hypothèses quant à l'interprétation de l'ensemble. Il pourrait d'abord s'agir de latrines, dont une couche intermédiaire très cendreuse pourrait être à vocation sanitaire. La couche la plus récente, très tourbeuse, correspondrait à l'abandon de la fonction première.

Bien que nous n'en ayons pas trouvé mention, on peut imaginer qu'entourant la muraille se trouvait un fossé d'enceinte, comme c'est le cas pour beaucoup de villes fortifiées de cette époque. La porte du Palais, saillante par rapport au passage de l'enceinte, pourrait surplomber un fossé défensif. Notre seconde hypothèse est que ces couches pourraient tout à fait composer le comblement d'un tel fossé.

Au-dessus de ces couches, dans le sondage mécanique, une maçonnerie a été mise au jour. Nous ne pouvons en dater l'origine. Elle est à mettre en lien avec les constructions adossées à la porte du Palais (maisons, boutiques ?, visibles sur le plan terrier de 1730). Ce mur est probablement situé en façade. Il a subi au moins deux reprises. Il ne s'agit pas d'une construction sur cave. Le ressaut de fondation du mur n'est pas assez profondément enfui. Sur le fond de plan du cadastre napoléonien, il n'appartient à aucune construction visible du XIX^e s. puisque la place du Palais a été agrandie par la destruction de la porte entre la fin du XVIII^e s. et le milieu du XIX^e s.

Les découvertes les plus nombreuses de ce diagnostic concernent des maçonneries appartenant à des murs de maisons ou de caves dont la construction est difficile à dater.

Sur la place Jean-Jaurès, les vestiges d'une cave (non datable) dont le mur possède une niche ont pu être observés. Sa localisation correspond parfaitement avec un mur de maison visible sur le cadastre napoléonien. En effet, la place Jean-Jaurès n'existait pas aux époques médiévale et moderne. Un îlot de maisons se trouvait là. Elles ont été détruites en 1940, lors des bombardements. Cette cave, incendiée et comblée de remblais de démolition, est donc probablement à mettre en lien avec cet épisode.

Sur la place du Puits-de-Dôme, un mur indéterminé correspond probablement à une partition interne de maison. Un tessou de grès des XVI-XVII^e s. trouvé au niveau du

dérasement du mur, date peut-être la construction ou l'occupation liée.

Au nord de la place Saint-Louis, un gros mur semble être le vestige d'un bâtiment en front de rue. Mais sa localisation ne semble correspondre à aucun bâtiment des plans anciens. Il est situé en plein milieu de l'ancienne rue du Lion-d'Or. Aucun mobilier ne permet de le dater.

Quelques mètres au sud, les vestiges d'un angle interne de bâtiment du front de rue ancien, le long de l'ancienne place du Martroi, ont été découverts. La présence d'un conduit de poêle à charbon indique que l'on se trouve à l'intérieur du bâtiment. Ce système (récent car lié au béton) est postérieur à la construction de la maçonnerie qui, elle, n'est pas datable. Tout le quartier a été détruit en 1940. Après-guerre, l'organisation générale a été revue et le front de rue réaligné.

Au sud de la place Saint-Louis, le sondage S10, le plus important, devait nous permettre de fouiller une partie des vestiges de l'église Saint-Louis. Celle-ci, construite entre 1687 et 1693 a été en partie démolie lors des bombardements de 1940, et ensuite rasée avant la reconstruction du quartier. Or, après recalage postérieur sur fond de cadastre napoléonien, nous avons pris conscience que l'église se trouvait quelques mètres plus à l'ouest que prévu, sous la rue actuelle et les bâtiments reconstruits après guerre. Nous avons donc finalement découvert une partie de rue pavée (ou trottoir) donnant sur une maison sur cave. L'entrée de la cave donnait directement dans la ruelle, espace de 3 m de large depuis le mur gouttereau oriental de l'église. Une grande niche observée est peut-être un soubassement de fenêtre ou de vitrine ; les maisons aux alentours étant souvent des commerces.

Sur la rive gauche de la Loire, côté Berry (actuelle place du Maréchal-Foch), en tête de pont, les sondages S12 et S13 ont permis la mise au jour de couches de démolitions liées aux bombardements de la seconde guerre mondiale. Jusqu'à cette date et probablement depuis l'époque médiévale ou moderne, des bâtiments étaient construits à la sortie du pont. Seul le sondage, à l'est du pont a livré les vestiges d'une maçonnerie. Il s'agit d'un mur en brique d'une probable cave d'époque récente.

Les deux derniers sondages, S6 et S7, ont été réalisés sur les quais : le premier sur le Quai Lenoir à l'ouest du pont, le second sur le Quai Joffre à l'est. Les quais ont été construits entre 1824 et 1828, après démolition de l'enceinte médiévale, des îlots d'habitation attenants et élargissement sur la Loire. Les niveaux découverts sont donc à mettre en lien avec les différentes phases d'aménagements et réaménagements des trottoirs. Le sondage Quai Joffre a livré deux niveaux de sols incendiés qui sont très probablement liés au niveau de circulation d'avant-guerre. Lors des bombardements de 1940 plusieurs véhicules y ont brûlé. Les niveaux supérieurs correspondent à la reconstruction après guerre et à la préparation de l'enrobé récent.

Mathilde Noël

LORRIS, NOYERS

Déviation de Lorris, phase 2

Le diagnostic archéologique réalisé du 31 juillet au 04 août 2017 en vue de l'aménagement d'un giratoire sur la RD961 dans le cadre de la déviation de Lorris a mis au jour des fossés de parcellaire et/ou de drainage, antiques pour parties, modernes à contemporains pour d'autres. Une intégration de fossés dans un potentiel réseau antique, matérialisé avec certitude uniquement par deux fossés, semble présenter une orientation selon un axe NNE/SSO (10° est). Les fossés modernes à contem-

porains, mieux documentés, sont orientés selon un axe ENE/OSO (65°est). Ils ne correspondent à aucune limite de parcelle relevée sur le cadastre napoléonien daté de 1811. Quelques structures de types fosses et trous de poteaux, datées des époques médiévale à contemporaine, ont été également identifiées.

Aurélien Hamel

LORRIS, NOYERS

Déviation de Lorris, phase 3

La troisième phase du diagnostic archéologique de la déviation de Lorris, réalisée du 7 au 29 août 2017, a mis au jour 36 fossés parcellaires, 13 fosses et 142 drains contemporains. Au vu de la faible quantité de mobilier céramique dans les structures étudiées et de son mauvais état de conservation, ces structures sont relativement mal datées, ou tout du moins, leurs datations fournies par la céramique, sont à prendre avec circonspection. Il semble toutefois se dessiner trois phases d'occupation et d'aménagement distinctes : la première durant le Haut Empire, la seconde autour des XII^e s.-XIV^e s. puis la troisième et dernière avec la mise en place du paysage agricole actuel à partir de l'époque Moderne.

Dans le tiers nord de l'emprise du tracé, un ensemble de fossés parcellaires antiques, constitutifs d'un probable réseau structuré a été mis au jour. Les fossés gallo-romains mis au jour lors du diagnostic de la déviation de Lorris phase 2, au nord, s'inscrivent également dans cette possible structuration du territoire.

À l'opposé du tracé routier, au sud, en limite de la ZAC du Limetin, les vestiges d'une petite occupation antique ont été observés. Définie par trois fosses imbriquées les unes dans les autres, par un niveau d'occupation cendreuse noir, par un niveau de circulation et probablement délimité par un fossé, ce site ou cette portion de site, est daté par un nombre restreint de tessons de céramique des II^e s.- III^e s. Au vu de l'absence de céramique caractéristique du IV^e s., le site est abandonné au plus tard à la fin du III^e s.

L'étendue et la densité de cette occupation semblent relativement faibles. Située en limite d'emprise, les vestiges ne se développent pas au-delà du fossé EAS 21 au nord. Au sud, les précédents diagnostics archéologiques réalisés en 2003, 2005 et 2015 n'ont mis au jour que quelques fossés parcellaires et que quelques fosses et un niveau d'occupation cendreuse noir. Ces structures sont rarement datées faute de mobilier céramique datant. Seul un fossé, une fosse et le niveau d'occupation cendreuse noir ont été datés de la période antique. Ils se situent à environ 300 m au sud de celui découvert au cours du présent diagnostic.

Cette opération de diagnostic a également mis au jour cinq fossés et une fosse datés des XII^e s.- XIII^e s. et des XIII^e s.- XIV^e s. au niveau des lieux-dits la Grange des Champs, la Montagne et Pavillon. Cette occupation médiévale est mal caractérisée, seuls deux fossés semblent fonctionner de pair et matérialiser un possible chemin.

De nombreux vestiges relevant de l'ère industrielle (fossés de parcellaire, fossés de voirie, drains) ont été observés sur l'intégralité du tracé de la future déviation de Lorris. Ils représentent 75 % des structures mises au jour.

Aurélien Hamel

MONTARGIS

17-19 rue du Loing

Un diagnostic archéologique a été mené préalablement au projet de restauration et d'aménagement d'une maison double à pan de bois réputée du XVI^e s. sise 17 et 19 rue du Loing à Montargis (Loiret). Le projet concernait le premier étage et les combles.

Les fenêtres de piquetage réalisées aux différents endroits de la maison montrent une maison en excellent état de conservation excepté pour la retombée de toi-

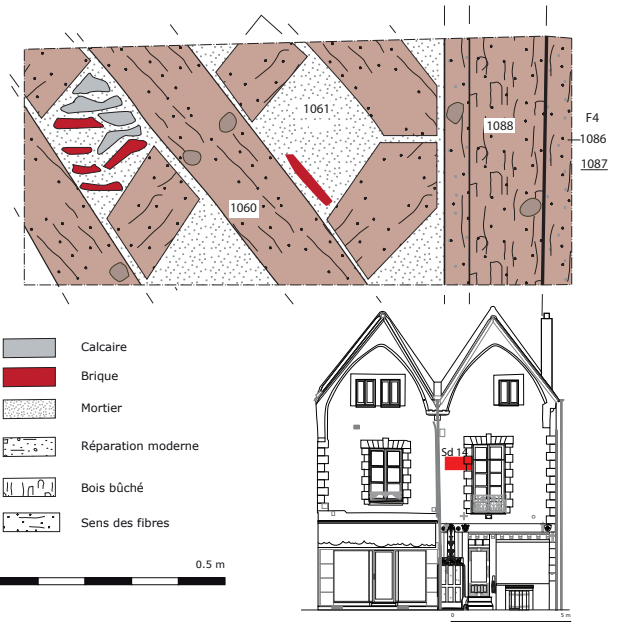
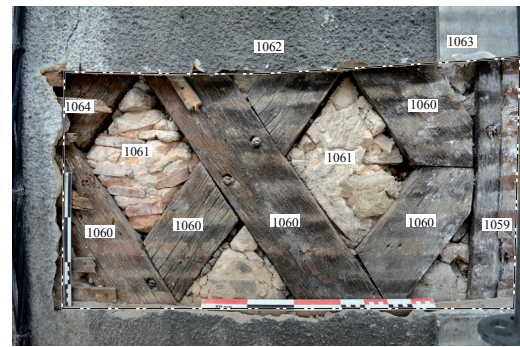
ture entre le bâtiment 1 et 2. Le pan de bois de la façade nord caché sous un épais enduit moderne est en excellent état. Seules les ouvertures ont été modifiées par la mise en place de la façade moderne, mais il est fort probable d'obtenir les traces des anciennes fenêtres et les négatifs des zones décorées. Les cloisons intérieures d'époque sont encore en grande partie en place, ce qui est assez exceptionnel puisque généralement sur ce type de bâtiment, seules les façades remarquables

sont conservées. Les murs maçonnés sont très stratifiés mais leurs relations avec la façade en bois et l'articulation autour de l'escalier hors-cœuvre est en grande partie préservée. La charpente est elle aussi très intéressante, il s'agit d'une charpente débordante côté nord. Certaines pièces semblent d'origine. Si la façade nord à pan de bois semble homogène, elle connaît une transformation totale de ses ouvertures avec la mise en place d'un nouvel enduit. Les murs maçonnés est, ouest et surtout sud connaissent de nombreuses reprises et remaniements qui semblent intervenir à différentes époques. La charpente du bâtiment 2 est en partie modifiée. L'aménagement intérieur du 1^{er} étage et des combles est entièrement réorganisé autour de nouvelles cloisons.

Les différents sondages opérés sur le bâtiment ont mis en lumière différentes phases de construction et d'occupation des lieux. Ils montrent la présence d'un fort potentiel archéologique d'une maison jumelle exceptionnellement bien conservée jusque dans ses cloisons internes qui semble avoir connu plusieurs modifications importantes au cours des siècles depuis sa création au XVI^e s. jusqu'à aujourd'hui.

Carole Lallet

Montargis (Loiret) 17-19 rue du Loing, sondage 14
(Carole Lallet, Inrap)



Âge du Fer
Gallo-romain

NEUVILLE-AUX-BOIS ZAE Point du Jour II, rue Verte

Moyen Âge
Époque moderne

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique par la Communauté de communes de la Forêt au lieu-dit La Rue Verte à Neuville-aux-Bois (Loiret) a motivé une opération de diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrées YI 35 à 39, 42, 43, 132 et 135. Les résultats de la recherche archéologique sont importants puisqu'ils livrent une occupation des parcelles de la Protohistoire (II^e s. av. J.-C.) à l'époque actuelle. Ces vestiges ont été reconnus dans les dix-sept tranchées du diagnostic.

Les éléments les plus anciens mis au jour concernent des éléments lithiques attribuables à la Préhistoire (Paléolithique et Néolithique) découverts en position résiduelle. Ils indiquent la présence d'une occupation ancienne à proximité de l'emprise.

La Protohistoire est représentée par un établissement rural du second âge du Fer (II^e-I^{er} s. av. J.-C.). Il est constitué de deux enclos fossoyés emboîtés qui couvrent une superficie estimée à 1,19 ha. Dans l'espace interne se trouvent des fosses et de trous de poteaux. À l'extérieur, un possible fossé parcellaire vient se raccorder à l'angle nord-est de l'enclos.

Ensuite, un établissement rural antique de type ferme est implanté dans la partie occidentale de l'emprise (I^{er}-IV^e s.). Dans un enclos fossoyé d'une centaine de mètres de côtés, des structures liées à l'habitat et aux activités agropastorales sont observables : une structure de combustion (four, séchoir ?), une cave, un potentiel cellier et une probable mare.

Après un hiatus de plusieurs siècles, un réseau viaire, bordé de fossés, est implanté. Deux pôles d'habitat s'implantent en bordure de ces axes de circulation au cours de la première moitié du XIV^e s. Cette occupation semble brève et une mise en culture des parcelles reprend à la fin du Moyen Âge. Cette remise en culture aboutit à la constitution de crêtes de labours. Deux nouveaux habitats s'installent au cours de la période moderne, dès le XVII^e s. pour celui au sud. Les sources écrites et planimétriques apportent pour les XVIII^e et XIX^e s. des informations sur le type d'établissement rural dont il s'agit : l'un est une simple ferme, l'autre est un établissement plus important doté d'un moulin à vent. Les deux sont détruits à la fin du XIX^e s. et les parcelles acquièrent une physionomie qu'elles conservent jusqu'aux remembrements et aménagements de la seconde moitié du XX^e s.

François Capron

L'opération de diagnostic, liée à la première phase de la création d'une vaste ZAC dite du Clos du Bourg sur la commune d'Olivet (Loiret), a été réalisée en juillet 2017. L'opération prescrite par le service régional de l'Archéologie de la région Centre-Val de Loire se développe au cœur du tissu urbain. Les nombreuses constructions ainsi que la multiplicité des différents réseaux qui les desservent, ont fortement contraint la possibilité d'implantation des tranchées. Cette intervention est la première sur ce secteur de la commune. Les 12 887 m² concernés par la prescription ouvrent donc la connaissance archéologique locale, jusqu'alors limitée à des découvertes sporadiques réalisées dans des jardins.

Les vestiges apparaissent sous 0,30 à 0,40 m de terre arable et de remblais, soit aux alentours de 103 m NGF, et concernent principalement des maçonneries et des fosses, réparties sur l'ensemble des parcelles. Le niveau de conservation varie de 0,20 m à plus de 1,40 m. Sur les 19 numéros de faits attribués, huit sont des murs et sept sont des fosses. Un puits dont la profondeur atteint douze mètres et des éléments d'assainissement

(regards, tampons...) complètent l'ensemble. Tous les faits mis au jour sont attribuables à l'époque contemporaine et très probablement tous à la première moitié du XX^e siècle. La datation est assurée principalement par la présence de flacons en verre et de céramique, dont certaines portent des marques de fabrique identifiables et répertoriées. C'est le cas de la Société Amandinoise entre 1900 et 1954 ou encore de la manufacture de Creil-en-Montereau de 1884 à 1920.

Le potentiel géologique a été évalué au moyen d'un sondage profond et d'une quinzaine de logs. Le sondage profond a révélé la présence de dépôts d'argiles sableuses et de sables graveleux de nature colluvionnaire, qui proviennent sans doute de l'érosion des versants. La datation de ces dépôts est placée entre le Würm/Weichsélien et l'Holocène. Les multiples observations ont quant à elles mis en lumière des dépôts de sables graveleux de nature alluviale, qu'il est tentant de rapprocher des alluvions anciennes d'époque rissienne/saaliennne.

Jean-Philippe Gay

Le diagnostic a eu lieu du 30 octobre au 13 novembre 2017. Quatre tranchées ont été réalisées totalisant une surface ouverte de 80 m². 48 faits archéologiques ont été observés. 23 appartiennent à la période antique dont 13 ont été fouillés par moitié et 25 à la période moderne et contemporaine, observés principalement dans les coupes des tranchées.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence deux périodes principales d'occupation sur la parcelle. La première n'est pas antérieure au changement d'ère. Elle a permis la détection de vestiges similaires à ceux identifiées dans les parcelles alentour, à savoir des structures en creux sous la forme de fosses de tailles diverses auxquelles sont associés quelques aménagements ténus pouvant correspondre à des bâtiments sur poteaux. La fourchette chronologique concernée par ces occupations est d'environ un siècle, à partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C., jusqu'à la première moitié du II^e s. La fonction primaire des structures mises au jour, en particulier les grandes fosses, reste à préciser. Leur comblement contient un mobilier domestique abondant, tant du point de vue de la céramique, que de la faune. Étonnamment, la présence de petit mobilier est anecdotique et limitée à quelques clous en fer. Les activités repérées grâce au mobilier correspondent à un traitement primaire des animaux domestiques de type boucherie et peut-être à des artisanats de la corne, de l'os et du bois de cerf.

La difficulté principale liée à la stratification réside dans la présence de terres de culture, dont la couleur et la texture sont assez proches du comblement des fosses. De plus, ces terres sont présentes avant l'installation des fosses, peut-être en parties synchrones et succèdent à l'occupation antique.

La présence d'une sépulture d'immaturation datée du VII^e-XIII^e s. est pour la deuxième fois documentée dans ce secteur. Son installation s'intercale entre les différentes séquences de couche de culture (terres noires).

L'absence manifeste d'occupation entre le II^e s. et le XV^e s.-XVI^e s. est une nouvelle fois avérée. On note la présence de deux tessons résiduels du IX^e s., sans lien avec les structures archéologiques observées. Pour le second Moyen Âge, l'absence d'éléments est aussi démontrée.

Les vestiges de la période moderne correspondent à des terres de cultures et l'urbanisation de la parcelle n'est pas avérée avant le XVI^e s.-XVIII^e s. À cette période, on peut, peut-être, rattacher la carrière sous-jacente, présente dans la moitié sud de la parcelle et repérée dans les sondages géotechniques.

Émilie Roux-Capron

Dans le cadre du réaménagement de l'ancienne vinaigrie Dessaux, la fouille a consisté en une étude archéologique du bâti d'une partie de la courtine du front oriental de l'enceinte urbaine du Bas-Empire (IV^e s.). Ces maçonneries conservées de manière inégale, se développent sur 67,20 m de longueur et 7,86 m de hauteur par endroits (110,88 m NGF au plus haut). Elles constituent les plus importants vestiges de cette fortification à Orléans. La parcelle avait déjà fait l'objet d'observations dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur l'enceinte en 1985 (B. Olanier-Riolland) et d'une fouille menée la même année en préalable à la construction du parking rue de la Tour-Neuve (D. Petit, site 45.234.008). Cette dernière a montré que la courtine a été édifiée parallèlement à une voie du I^{er} s. - milieu du II^e s. ap. J.-C., sur laquelle a été installée une lice de 8 à 9 m de large qui précédait le fossé de la fortification. Le parement interne de cette courtine avait également été ponctuellement appréhendé dans un diagnostic en 2006 (S. Liégard, site 45.234.177).

La courtine se compose de deux tronçons (zones 1 et 2) séparés par une interruption du mur longue de 9,30 m correspondant à l'emplacement supposé d'une tour de flanquement. Le tronçon nord (zone 1), long de 42,40 m et donnant sur le parking, a été observé essentiellement sur sa face externe. Il a fait l'objet d'une orthophotographie permettant de recalculer les relevés manuels, les sondages et les observations, qui nécessiteront l'usage d'une nacelle pour les parties hautes. À l'extrémité nord de la parcelle, ce tronçon était prolongé par une autre tour de flanquement, détruite à l'époque moderne, mais dont le négatif avait été découvert en 1985 (plan circulaire de 8 m de diamètre). Le tronçon sud de la courtine (zone 2), long de 15,30 m, se trouve enclavé à l'intérieur des bâtiments de l'usine, mais les deux faces du mur ont pu être échafaudées et piquetées pour la fouille de 2017. 89 échantillons de mortiers de chaux, toutes périodes confondues, ont fait l'objet d'une étude pétrographique (dont 10 à l'échelle microscopique) réalisée par S. Büttner (CEM Auxerre), permettant de mettre en évidence 15 types différents. Elle s'est accompagnée par 10 datations par ¹⁴C effectuées sur des charbons de bois contenus dans ces mortiers (toutes périodes confondues).

Cette opération a renforcé nos connaissances des techniques de construction de l'enceinte. Trois ouvertures percées ultérieurement dans la courtine ont permis d'observer la maçonnerie de part en part. Épaisse de 3,40 m à la base de l'élévation, elle se compose d'un blocage de tout venant (moellons et éclats de calcaire, briques) maintenu entre deux parements. Tous ces éléments sont liés par deux types de mortiers de chaux beiges rosés, à sable siliceux grossier associé à des fragments de tuileau. Quelques vestiges de joints tirés au fer ont été observés en parement externe (zone 1). Ce dernier se caractérise par une mise en œuvre composée d'une alternance de trois assises de briques et de trois assises de moellons de calcaire formant un rythme parfaitement

constant. Les moellons sont principalement en calcaire de Beauce, sauf certains en calcaire d'Apremont-sur-Allier ou en calcaire oolithique du Nivernais correspondant à des remplois. Des fragments de pierres de taille de mêmes natures, parfois moulurées, sont réemployés dans le blocage. La partie supérieure de la fondation se caractérise également par la réutilisation de blocs de moyen ou de grand appareil en calcaire oolithique.

Les cordons de briques ne sont pas traversants mais pénètrent dans le blocage sur 45 à 85 cm de profondeur. Pour l'un de ces cordons, chacune des trois assises de briques est placée en renforcement de manière à créer une retraite. En zone 1, ce ressaut marquant la base de l'élévation du parement externe s'observe exactement à la même altitude sur le parement interne (soit entre 104,60 m au nord et 104,03 m NGF au sud).

Sur toute la longueur du mur, les assises présentent une inclinaison vers le sud qui suit la pente du coteau en direction de la Loire. En zone 1, cette déclivité est de l'ordre de 2 %. En zone 2, elle est encore plus prononcée, d'environ 4,5 cm pour 1 m. L'observation, en zone 1, d'une rupture verticale dans les assises à la base du mur suggère que la fondation a été construite par tronçons successifs présentant un abaissement progressif de leur niveau, autre solution mise en œuvre pour compenser les contraintes de la pente du terrain.

L'un des apports importants de la fouille est la mise en évidence d'un fragment du chemin de ronde antique (zone 2). En face externe, la base de son parapet est précédée par la présence d'un cordon de cinq briques (située entre 110,39 m au nord et 109,95 m NGF au sud), rompant visuellement la régularité du reste du parement où alternent les trois assises de briques et de moellons. Afin de racheter la déclivité entre la partie nord et la partie sud du mur (zone 2), le chemin de ronde se développe en deux tronçons de niveaux différents et reliés par un petit emmarchement.

En zone 2, le parement externe de la courtine a fait l'objet d'une importante campagne de réparation au haut Moyen Âge. Des moellons, des briques, des tegulae et des imbrices ont été utilisés pour combler des trous ou former un placage au-devant des zones érodées du parement antique. Ils sont liés par un mortier de chaux, de couleur jaune crème, à sable grossier silico-calcaire peu abondant. Les terre-cuites provenant des ateliers de Saran correspondent à des productions des VII^e - VIII^e s., ce que confirment des charbons de bois contenus dans le mortier datés par ¹⁴C du VII^e s.

Au cours du Moyen Âge, une grande brèche en zone 1 (1,92 m de large à sa base et sur toute la hauteur du mur) est réparée à l'aide d'un petit appareil de moellons de calcaire, au sein duquel est reconstruit le cordon de brique formant ressaut, de manière à conserver une continuité visuelle avec les parements antiques. Cet effondrement pourrait être lié à une instabilité du terrain

comme le suggère la mise en œuvre d'un arc de fondation à la base de la réparation. Ces travaux s'accompagnent par une reconstruction, à l'aide de moellons irréguliers, d'une majeure partie de l'élévation supérieure du parement antique vraisemblablement dégradé. Dans le tronçon sud (zone 2), le mur se trouve désépaissi à cause de la suppression de son parement interne, à la suite d'une dégradation importante et/ou de la construction de bâtiments s'appuyant contre lui. Le chemin de ronde est alors reconstruit quasiment à l'emplacement de celui de la période antique ; son parapet est réédifié principalement avec des moellons de calcaire de Beauce disposés en assises, en conservant la déclivité vers le sud. Ce parapet est doté d'au moins un créneau (ouverture large de 80 cm). Dans un second temps, la défense du parapet a été renforcée par le percement d'au moins deux archères en sifflet, à fente rectangulaire chanfreinée (70 cm de hauteur et 7 cm de largeur d'ouverture). Ces ouvertures de tir, pour arbalètes, présentent des similitudes avec quelques rares autres exemples connus ailleurs sur l'enceinte urbaine d'Orléans et pourraient dater du XIV^e s.

À la fin du XIII^e s. ou au XIV^e s. (datation par ¹⁴C : entre 1243-1284), une cave-carrière à galerie couvertes de voûtes d'ogives et à cellules latérales a été creusée dans le substrat (calcaire), sous l'emprise de la lice (zone 1), en étant limitée au sud par le fossé antique. Son sol se situe à 8 m sous celui du parking (environ 94,10 m NGF). Sa présence permet de restituer à l'aplomb un probable bâtiment appuyé contre le parement externe de la courtine (habitation ?). Un alignement de trous d'encastrement de poutres de plancher dans le parement externe de la courtine (vers 102,80 m NGF) pourrait éventuellement être les vestiges de ce bâtiment. La localisation de ce plafond implique que la construction de ce bâtiment a été précédée par un décaissement important du terrain formé par la lice. Quoiqu'il en soit, pour des raisons défensives, ce bâtiment a probablement été détruit avant le siège d'Orléans de 1428-1429 ; à cet endroit, la fouille de 1985 avait d'ailleurs montré que le fossé avait été surcreusé et élargi en prévision de cet événement.

Au nord de la zone 1, après un désépaississement du parement externe, une porte est percée dans l'épaisseur du mur, comme en témoignent les vestiges d'un seuil en

grès (103,92 m NGF). Elle donnait accès, depuis la ville, à l'église Saint-Flou, édifice attestée par une mention de 1120 rappelant sa construction au début du XI^e s. Elle s'appuyait contre le parement externe de l'enceinte et s'élevait sur la lice, comme l'évoque son ancien vocable « Notre-Dame entre murs et fossés ». Côté intra-muros, cette porte était précédée d'un clocher-porche encore en élévation au XIX^e s. et dont les fondations (deux états) ont été partiellement appréhendées lors du diagnostic de 2006. En 1467, débute la construction de la deuxième accrue de l'enceinte urbaine d'Orléans, venant enclore la partie orientale de la ville (quartiers Saint-Aignan, Saint-Euverte, faubourg Bourgogne). Le front oriental de l'ancienne fortification antique devient inutile. L'église Saint-Flou est alors reconstruite avec une nef à trois vaisseaux et une abside polygonale empiétant sur le comblement du fossé. L'arrachement du mur gouttereau sud de sa nef est visible sur le parement externe de l'ancienne courtine (zone 1). Entre les XVI^e et XVII^e s. (datations par luminescence), le portail dans la courtine est agrandi et couvert d'un arc en plein-cintre, construit en chantignoles. Une porte similaire est percée plus au sud (zone 1) au travers de la courtine afin de desservir le cimetière de la paroisse Saint-Flou, mentionné dans les archives à cet endroit jusqu'à la fin du XVIII^e s. Les travaux de l'époque moderne s'accompagnent de nombreuses reprises de la face externe de la courtine, à l'aide de moellons de calcaire de Beauce, et de reconstructions de certains pans fragilisés par l'absence du parement antique.

En zone 2, les parcelles laniérées implantées à l'emplacement de l'ancien fossé sont loties dès la fin du XV^e s., comme l'attestent les caves conservées sous les anciennes maisons n° 15-17 rue de la Tour-Neuve. En fond de cour, ces habitations comportent des bâtiments appuyés contre l'enceinte, dont les pièces furent agrandies par plusieurs grandes niches ou alcôves aménagées dans le parement et une partie du blocage. À l'époque contemporaine, la construction des ateliers et des bâtiments de l'usine Dessaux nécessite le percement de nombreuses ouvertures (portes, fenêtres, passages, quais de chargements, soupiraux, conduits d'aération...) jusqu'à l'abandon du site dans les années 1980.

Clément Alix

Cette prospection thématique pluriannuelle, débutée en 2015, s'inscrit dans le cadre du programme de recherche d'intérêt régional SICAVOR (Système d'Information Contextuel sur les CAves d'ORléans). Son but est d'inventorier et d'étudier l'habitat et les trames urbaines anciennes grâce à une analyse historique, archéologique, architecturale et géologique des sous-sols de la ville d'Orléans. L'objectif est également de mettre en place des protocoles d'étude et une chronotypologie des cavités. Dans cette perspective sont conjointement menés une étude documentaire et un travail de terrain, ce dernier étant conduit à deux échelles respectives de la ville. L'espace concerné par la prospection thématique correspond à la ville « *intra-muros* » d'Orléans, secteur qui était clos par la dernière enceinte urbaine édifiée à la fin XV^e siècle, soit environ 140 hectares. De plus, à l'intérieur de cette zone, dans son angle sud-est, une étude d'inventaire systématique est conduite sur le quartier Saint-Aignan.

L'étude documentaire consacrée au quartier Saint-Aignan, menée par Caroline Barry et Michel Philippe sur les archives médiévales, modernes et contemporaines, s'est achevée. Une réflexion a été menée afin d'intégrer dans la base SpatiaLite SICAVOR l'ensemble des ressources documentaires, tout en permettant une consultation facile des données, une spatialisation des

informations et une association des mentions aux entités spatiales (cave, parcelle, rue, quartier ou paroisse). Une part importante de cette tâche consistait à spatialiser un peu plus de 1000 mentions issues des dépouillements menés par M. Philippe. En 2017, le travail, conduit par Daniel Morleghem, comportait également l'intégration des données issues de la direction de l'Environnement et de la Prévention des Risques de la Ville d'Orléans, ce qui correspond à environ 300 nouvelles caves et carrières localisées principalement dans l'ouest de la ville *intra-muros* ; le traitement de la documentation archéologique existante constituée par les rapports d'opérations, les publications et surtout les travaux universitaires sur les caves ; l'inventaire et l'enregistrement de caves visitées au cours l'année.

Des sondages au pénétromètre dynamique (PANDA) ainsi que des carottages géotechniques ont été réalisés en 2017 dans des jardins et des caves de cinq parcelles du quartier Saint-Aignan. Conduits sous la direction d'Amélie Laurent (Service archéologique du département du Loiret, UMR 7324 Citeres-LAT) et d'Anaëlle Simonneau (ISTO, UMR 7327, Université d'Orléans), ils ont donné lieu à deux sujets de stage pour des étudiants en 3^e année à l'OSUC d'Orléans, et ont apporté de nouveaux éléments concernant les hypothèses d'aménagement de terrasses du coteau dans le quartier.



Figure 1
Orléans (Loiret), caves *intra-muros* : caves et caves-carrières du second Moyen Âge enregistrées dans SICAVOR en 2017, sur l'emprise de la zone d'étude « *intra-muros* » d'Orléans (Daniel Morleghem)

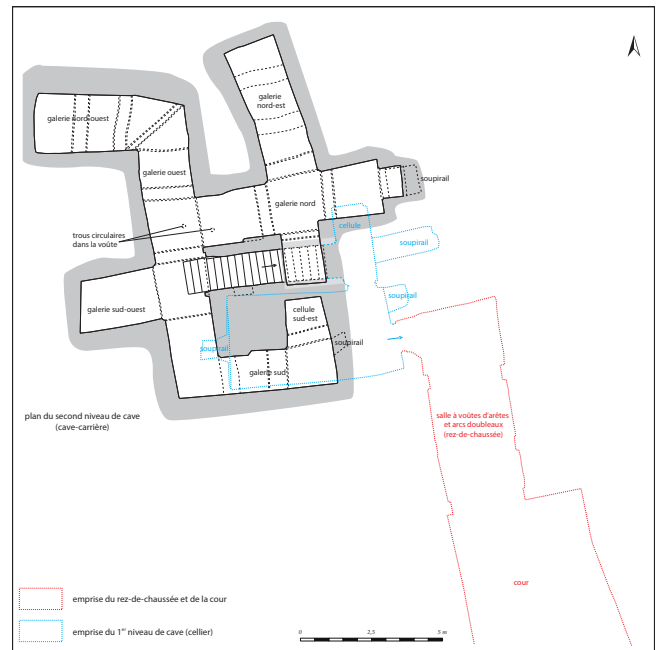
En 2017, 9 nouvelles caves ont pu être visitées dans la zone d'étude systématique (quartier Saint-Aignan). 27 autres caves ont fait l'objet, en 2017, d'un enregistrement dans le SIG du fait de l'existence d'un document d'archive se rapportant à elles, ce qui monte à 98 le nombre de caves recensées dans le quartier Saint-Aignan depuis le début du programme (renseignées par des visites et/ou des sources documentaires). La prospection n'a donc pu être totalement exhaustive, car elle s'est heurtée aux limites inhérentes à ce type d'inventaire, tels les problèmes d'accès, liés notamment au refus de certains propriétaires. Afin de compenser partiellement cette impossibilité de visiter l'intégralité des sous-sols du quartier Saint-Aignan, il a été entrepris en 2017 un inventaire des soupiraux visibles en façade de certaines habitations, permettant de renseigner *a minima* la base de données sur l'existence probable de caves.

En outre, une part importante de l'inventaire de terrain a été consacrée aux nombreuses visites de caves situées dans les autres quartiers de l'*intra-muros*, faisant suite aux sollicitations et aux invitations de leurs propriétaires (une vingtaine de caves visitées en 2017). Ces visites ont été riches en termes d'informations, pour toutes les époques concernées. Pour la première fois, il a été possible d'identifier une cave de construction vraisemblablement médiévale dans l'un des faubourgs actuels de la ville (24 rue Faubourg Saint-Vincent).

Sept nouvelles cavités ont fait l'objet d'un relevé lasergrammétrique en 2017, à l'aide du FARO Focus 3D de la MSH Centre-Val de Loire (Daniel Morleghem). Les sites ont été choisis en fonction de leur intérêt archéologique et historique, mais également de leur complexité (multiplicité des volumes et des niveaux, problèmes d'accessibilité, etc.). Trois cavités ont également été relevées par le BRGM à l'aide du scanner 3D portable ZEB-REVO, afin de tester l'outil dans des contextes complexes et avec une visée comparative entre les deux appareils et les techniques de relevé (dans le cadre d'un stage de fin d'étude réalisé par Mylène Froidevaux au sein du BRGM). Au total, depuis 2016, 32 caves ou caves-carrières de l'*intra-muros* d'Orléans ont ainsi fait l'objet d'un relevé au scanner 3D, outil qui s'est révélé particulièrement adapté pour ces espaces excavés dont les volumes sont parfois complexes et imbriqués et constituant un gain de temps pouvant être consacré à l'étude du bâti.

De nouvelles analyses ont permis d'affiner la chronologie de certains types de caves. Une datation par dendrochronologie a permis de dater le plafond du cellier excavé au n° 6 place du Cardinal-Touchet / 21 rue Saint-Étienne (1514d), fournissant ainsi un nouvel exemple de ce type de couverture reconstruit après la guerre de Cent Ans. La construction des caves-carrières à galeries couvertes de voûtes d'ogives et à cellules, type maintenant bien documenté à Orléans, supposée entre la seconde moitié du XIII^e s. et la XIV^e s., est confortée par de nouvelles datations par ¹⁴C réalisées sur des charbons de bois de mortiers de chaux (103 rue de Bourgogne ; cave usine Dessaux rue de la Tour-Neuve).

Enfin, dans le cadre des actions de valorisation, des visites de caves, ainsi que des participations à des



Orléans (Loiret), caves intra-muros : plan de la cave-carrière (XII^e– XIII^e s.) en 2^e niveau de sous-sol de la maison n° 2 Ter rue Coligny (SICAVOR n° 34) (relevé par scanner 3D et DAO Daniel Morleghem)



Orléans (Loiret), caves intra-muros : vue 3D vers le nord-ouest de la cave à trois niveaux sous la maison canoniale n° 21 rue Saint-Étienne / 6 place du Cardinal-Touchet (SICAVOR n° 130) : cellier à plafond, cave à voûtes d'arêtes, cave-carrière à pilier tourné et voûtes en berceau (XII^e-XVI^e s.) (relevé et DAO Daniel Morleghem)

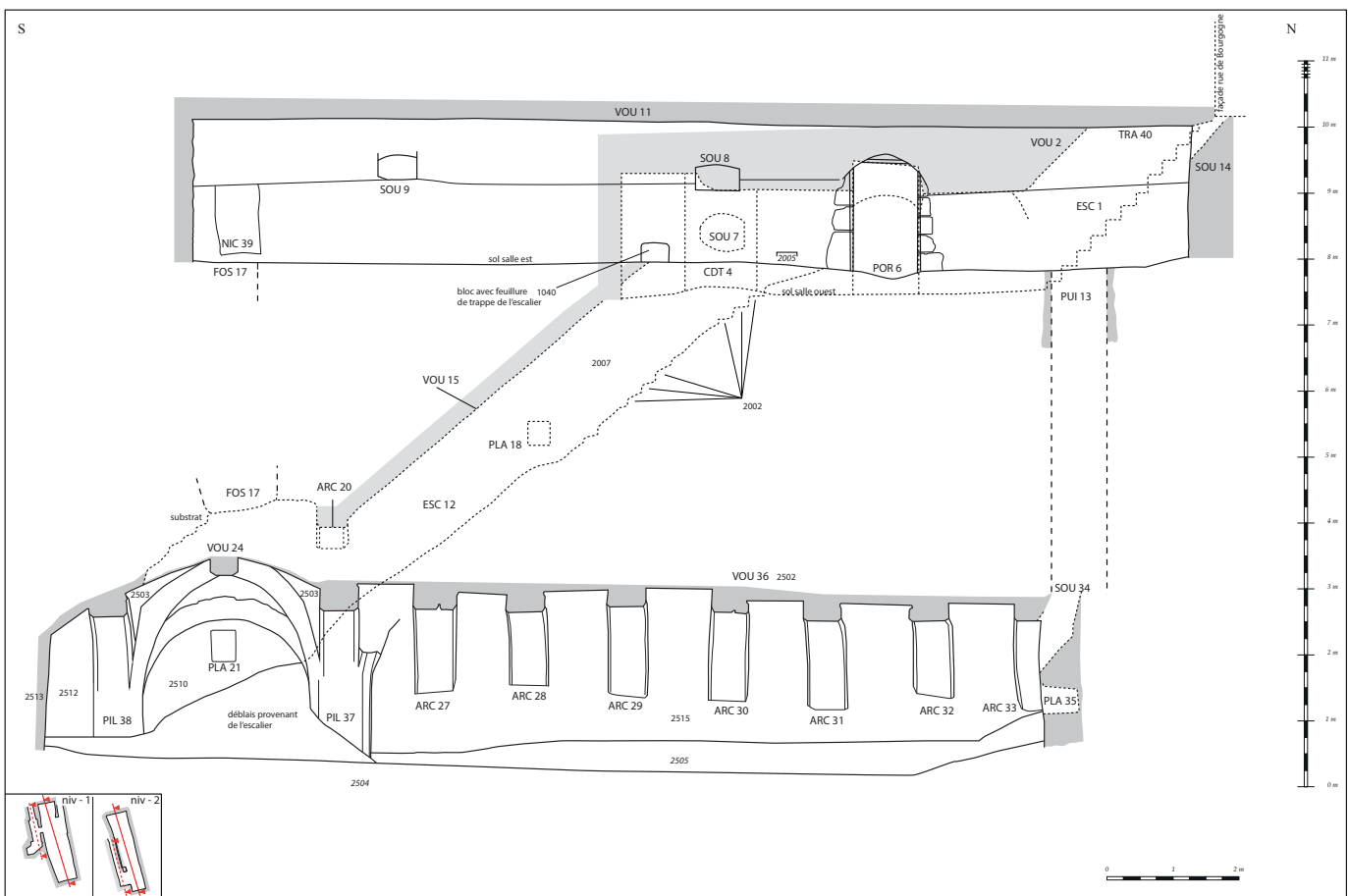
séminaires et colloques ont été réalisées en 2017, l'organisation d'un colloque international en octobre à Tours (*Caves et celliers au Moyen Âge et à l'Époque moderne*). Six petits films documentaires présentant cette recherche sur les caves ainsi qu'un dossier thématique dédié aux « souterrains » d'Orléans ont été mis en ligne (<http://archeologie.orleans-metropole.fr/r/605/les-souterrains-d-orleans/>).

La méthodologie développée, bien qu'encore largement perfectible, a permis de systématiser l'acquisition des données, ainsi que leur traitement, notamment carto-

graphique. L'expérience a confirmé que ce type d'étude urbaine, portant sur un inventaire à grande échelle et une étude en série d'espaces difficiles d'accès, ne peut s'effectuer que sur un temps nécessairement long. Même si le quartier Saint-Aignan n'a pas pu être encore prospecté dans son ensemble, les éléments acquis dans les caves ont été croisés avec diverses études (recherches historiques, sondages géotechniques carottés et pénétrométriques) permettant de proposer des hypothèses de développement de cet espace urbain. Sur l'ensemble de la ville, les résultats, croisés à ceux des opérations archéologiques récentes menées dans des caves, permettent d'amplifier considérablement nos connaissances des cavités, de l'Antiquité au XIX^e s. L'accent a porté particulièrement sur les cavités du second Moyen Âge, où se distinguent deux grandes phases de développement urbain, entre la fin du XII^e s. et la fin du XIV^e s., puis entre la seconde moitié du XV^e s. et la fin du XVI^e s. L'une des caractéristiques de la ville est la présence de nombreuses

carrières souterraines, aménagées dans le but conjoint d'extraire du matériau et de servir de caves (caves-carrières). La multiplication des carrières souterraines, souvent en lien avec des caves, a perduré jusqu'au début du XX^e s. Si les plans des caves et celliers médiévaux et du début de l'époque moderne varient peu, des évolutions peuvent être mises en évidence dans le choix des techniques de construction et des types de couverture adoptés, permettant ainsi de singulariser les sous-sols de certaines catégories d'habitations. Ces espaces de resserre pour le vin sont primordiaux dans l'économie domestique. Mais il reste encore à définir l'ensemble de leurs usages, qui ont pu être multiples, comme le stockage de divers aliments, du bois, ou peut-être l'accueil d'activités commerciales et éventuellement artisanales, fonctions qui ont également évolué à la fin de l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine.

Clément Alix



Orléans (Loiret), caves intra-muros :
coupe longitudinale vers l'ouest des deux niveaux de cave de la maison n° 103 rue de Bourgogne (SICAVOR n° 41), fin XIII^e–XIV^e s. (relevé par scanner 3D et DAO, Daniel Morleghem)

ORLEANS

116 bis, rue du Poirier-Rond

Le diagnostic archéologique du 116 bis rue du Poirier-Rond à Orléans s'est déroulé le 15 février 2017. L'emprise de la prescription archéologique comprenait trois parcelles, dont seule la parcelle nord était accessible à un engin mécanique. Ce diagnostic se situait à quelques centaines de mètres de sites archéologiques bien documentés ces dernières années : ZAC du Clos Sainte-Croix au sud-ouest avec des occupations gauloise et antique ; ZAC de la Fontaine de l'Étuvée à l'est avec une occupation antique, plus particulièrement un important sanctuaire et une autre carolingienne.

L'intervention archéologique a été menée au moyen d'une pelle mécanique sur roue de 20 t, après une phase de défrichage de la parcelle encombrée de nombreux végétaux.

Le substrat, très homogène, a été atteint sur l'ensemble de la tranchée, à une profondeur comprise entre 0,70 et 0,90 m. Il prend la forme d'une matrice sablo-argileuse jaune veinée d'argile grise et parsemée de poches de graviers calcaires très compacts. Ce substrat est recouvert par un niveau très sableux et homogène, brassé et légèrement organique, qui peut être interprété comme des terres de culture. Les quelques artefacts issus de ce niveau ne permettent pas d'en proposer une datation claire. L'ensemble est scellé par une terre végétale sableuse. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour durant cette opération, ce qui permet d'interpréter cette parcelle comme se situant en marge des sites antiques et du haut Moyen Âge la bordant.

Julien Courtois

Époque moderne

ORLEANS

226 rue du Faubourg Saint-Vincent rue du Clos Sainte-Croix

Le diagnostic du 226 rue du Faubourg Saint-Vincent et rue du Clos-Sainte-Croix s'est déroulé du 27 février au 03 mars 2017. Il est situé à quelques dizaines de mètres au sud des diagnostics de la ZAC du Clos Sainte-Croix (Site 45.234.171 : Noël, Lécuyer 2007) et de la rue Sainte-Croix (Site 45.234.122 : Canny 2002). Il précède la construction de 22 logements à l'emplacement d'un ancien entrepôt désaffecté.

Les tranchées à la pelle mécanique ont été réalisées dans les zones non bâties des quatre parcelles concernées. Ces quatre tranchées couvrent une surface de 341 m², soit presque 9 % de la surface totale prescrite.

Le substrat est constitué de passes argileuses bariolées jaune et grise plus ou moins sableuses. Son sommet se situe aux alentours de 122 m NGF.

À l'extrémité ouest de la parcelle, deux petites fosses circulaires probablement antiques ont été mises au jour. Ces structures semblent assez isolées et sont peut-être à rattacher à une occupation qui se situerait à proximité du Faubourg Saint-Vincent, probable axe de circulation d'origine antique.

En partie centrale de l'emprise prescrite, les sondages ont permis d'identifier une vaste dépression du terrain naturel et du paléosol le recouvrant, dépression comblée par une succession de dépôts argileux bleu à noir. Cette dépression pourrait être d'origine naturelle et avoir été occasionnée par un affaissement des couches géologiques sous-jacentes (karst ? doline ?). Cette dépression ne semble pas dépasser 0,60 m de profondeur.

Quelques couches recouvrant le substrat peuvent être interprétées comme des terres de culture livrant un mobilier rare et datant de l'époque moderne pour les éléments les plus récents.

Julien Courtois

Canny 2002 : CANNY D., Orléans, « Clos Sainte Croix » - rue du faubourg St Vincent : DFS d'opération préventive diagnostic archéologique (45 234 122 AH), Orléans : Inrap / SRA Centre.

Noël, Lécuyer 2007 : Noël M., LÉCUYER S., Orléans, ZAC du Clos Sainte Croix : rapport de diagnostic (45 234 171 AH), Orléans : Inrap / SRA Centre.

Époque moderne

ORLEANS

Parc des expositions

Le diagnostic du Parc des Expositions et des Congrès s'est déroulé du 10 au 26 avril 2017 sur une emprise de 13,7 hectares ceinte en trois zones et ainsi définies : le parking des Montées (zone 1), le Parc des Expositions (zone 2) et le jardin du château de Montées (Zone 3).

Du fait d'importantes contraintes techniques, liées aux réseaux et à l'exploitation du site en zone 2, à l'implantation du projet au cœur d'un espace boisé en zone 3, la surface réelle d'intervention se réduit à 5,4 hectares en zones 1 et 3 où ont été implantées 8 tranchées tandis

qu'en zone 2, 4 sondages de 9 m² ont été réalisés afin de préciser la localisation et la chronologie du moulin et du château de la Motte Minsard signalés sur le cadastre de 1823.

L'emprise du diagnostic se localise à environ 2 km au sud du cours actuel de la Loire, au cœur de son lit majeur. Elle se situe à 700 m au nord-est du chenal principal de la rivière Loiret et se développe de part et d'autre de deux méandres d'un des bras du Loiret dit « le bras des Montées ». Les terrains se positionnent dans la plaine d'inondation de la Loire caractérisée par des montilles constituées d'alluvions anciennes (Fy), séparées les unes des autres par d'anciens chenaux ou couloirs alluviaux, comblés de sédiments plus récents (Fz). La topographie des parcelles est marquée par la présence de l'extrémité nord d'une montille située à cheval entre les zones 1 et 3 et dont les versants dessinent un très faible dénivelé qui se poursuit sur la plaine alluviale, jusqu'au bord du bras des Montées.

La découverte d'un lot d'industrie lithique formé de 46 pièces chronologiquement hétéroclites et spatialement diffuses permet de faire remonter la première fréquentation du site à la période préhistorique.

Les premières traces d'occupation au sol apparaissent à la protohistoire et se résument à la présence d'un fossé parcellaire situé en limite d'emprise, aux marges du méandre formé par le bras des Montées. Cette occupation est relayée par la présence d'un lot très fragmentaire

de céramiques trouvées hors contexte et concentrées sur le versant oriental de la montille.

Au cours de la période antique, les vestiges de la même catégorie se densifient et prennent place au cœur du méandre. Ils se composent de trois fossés parcellaires dont l'orientation suit globalement le même axe que le fossé protohistorique antérieur et dessinent des parallèles et une perpendiculaire. À ces fossés sont associés quelques trous de poteau dont un seul est daté avec certitude de l'époque gallo-romaine et une structure linéaire de type tranchée de fondation. Ces éléments esquissent les contours d'une occupation lâche de la plaine alluviale investie à des fins agropastorales.

Deux fosses, et quelques isolats de céramiques constituent les seules indices de fréquentation du site à la période médiévale.

L'occupation moderne est la plus significative des parcelles explorées. Elle se caractérise en zone 1 et 3, situées au sein du domaine du château des Montées, par la découverte d'un ensemble de puits, d'un puissant fossé de drainage et d'une imposante conduite d'eau reliant le bras des Montées au château. En zone 2, les sondages effectués ont permis d'explorer les aménagements associés au château et au moulin de la Motte Minsard, incluant notamment le bief du moulin. Les niveaux de construction de ces éléments sont compris entre le XIV^e et le XVIII^e s.

Émilie Roux-Capron

Gallo-romain

ORLEANS

Moyen Âge

28 rue de l'Ételon, Lycée Saint-Euverte

La fouille archéologique du 28 rue de l'Ételon - lycée Saint-Euverte à Orléans s'est déroulée entre mars et juin 2017, avec une équipe composée en moyenne de 5 archéologues. Cette fouille faisait suite à un diagnostic réalisé par le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans durant l'été 2016 (Courtois, Ladam 2016). Au sein de l'emprise du lycée, l'opération archéologique se situe à l'emplacement de deux anciens bâtiments en front de boulevard et précède la construction d'un nouveau bâtiment prévu. La zone de fouille est distante de moins de 10 m de l'église désacralisée de Saint-Euverte, dont l'état actuel pourrait dater des XII^e- XIII^e s.

Deux zones de fouilles ont été ouvertes correspondant aux emprises des deux parties excavées du futur bâtiment (fig.1) : une petite zone quadrangulaire à l'est (zone 3), emplacement de la future chaufferie et un vaste espace décaissé à l'ouest dans lequel sera installé un amphithéâtre semi-excavé (zone 4).

Phases 1 et 2 : les niveaux naturels et paléosols

Le terrain naturel a été atteint dans les deux zones de fouille. Il est constitué d'un dépôt alluvial ancien de type sables et argiles de l'orléanais surmontant une marne calcaire déstructurée atteinte au fond des deux caves antiques à une altitude comprise entre 104,20 m NGF au nord et 104,05 m NGF au sud. Des paléosols anciens recouvrant le substrat n'ont été observés que dans deux

secteurs très spécifiques, miraculeusement épargnés par les creusements postérieurs.

Phases 3 et 4 : occupation peu dense de l'espace du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. au début du II^e s.

Au cours du I^{er} s. apr. J.-C., le quartier semble peu densément occupé. On note la présence d'une petite structure semi-excavée quadrangulaire d'environ 1,85 m de côté, datée du milieu / 3^e quart du I^{er} s. apr. J.-C.

Dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et au début du II^e s., deux occupations se distinguent nettement. Au nord, bien caractérisé par un sondage mécanique lors du diagnostic, se développe une très vaste structure excavée, au minimum de 50 m², très probablement destinée à l'extraction de matière première. Elle entaille le substrat argilo-sableux puis la marne calcaire sur une profondeur indéterminée puisque le fond de cette structure n'a pas été atteint. Cette vaste fosse d'extraction est comblée au cours de la première moitié du II^e s. par une série de remblais de démolition et d'occupation entrecoupés de dépôts de terrain naturel remanié.

À la même époque, à une vingtaine de mètres au sud-ouest, probablement en bordure de la voie nord-sud identifiée lors de la fouille de 1996 plus au sud (Joyeux et al. 1997), on observe l'installation d'une structure semi-excavée quadrangulaire d'environ 12 m². Au moins une des parois du premier état est construite en pisé dont la



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : plan masse des vestiges (DAO : J. Courtois, Pôle d'archéologie d'Orléans ; fond de plan : SIGOR)

rubéfaction indique une destruction de ce premier état par incendie. Lors de la reconstruction qui suit, les parois sont renforcées par la présence de murets de pierres calcaires liées à l'argile. Aucun indice ne permet de restituer la superstructure de cet aménagement, mais il faut sans doute imaginer un bâtiment en matériaux périssables. L'abandon et le comblement de cette structure interviennent à la fin du II^e s. ou au début du III^e s.

Phase 5 : aménagement d'un bâtiment sur cave maçonnée au sud de l'emprise vers le milieu du II^e s.

Au sud de l'emprise de fouille, sans doute vers le milieu du II^e s., une cave maçonnée quadrangulaire est aménagée, avec une pièce principale d'environ 16 m² de surface utile et un accès qui s'effectue par un escalier au sud (fig.2). Cette cave possède de nombreux aménagements : un poteau central qui reposait sur une meule ; au moins deux niches murales ; de très nombreux creusements matérialisant sans doute l'emplacement de vases de stockage, disposés le long des murs. La mise en œuvre de la superstructure demeure inconnue mais un aménagement en matériaux périssables n'est pas exclu. Les maçonneries sont construites au moyen de

moellons calcaires et de terres cuites architecturales, sans enduit. Le bâtiment subit un certain nombre de réaménagements dont une reprise des parements de certains murs (par ex : F442) et surtout une modification de l'accès au sous-sol.

Au cours de la première moitié du III^e s., le bâtiment subit une importante destruction, possiblement un incendie partiel (phase 7). L'espace nord est comblé par un apport de remblais de démolition et de remblais de niveaux d'occupation au mobilier très varié, dont un important lot de petit mobilier. L'espace sud continuera pendant quelques années/décennies à être occupé par le biais du nouvel escalier édifié précédemment et sera lui aussi abandonné dans la seconde moitié du III^e s. (phase 8).

Phase 6 : construction d'un bâtiment sur cave maçonnée au nord de l'emprise vers le milieu du II^e s.

À la même période que l'installation de la cave sud, un autre bâtiment sur cave est aménagé plus au nord, à cheval sur l'emprise de l'ancienne fosse d'extraction alors comblée. Seule la partie orientale de cette cave a été



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : vue générale en fin de fouille de la cave antique méridionale ST40 (J. Courtois, Pôle d'archéologie d'Orléans)

dégagée puisqu'elle se poursuit au-delà des limites de fouille. Sa surface utile mise au jour représente environ 9,5 m². Peu d'aménagements sont conservés en fond de cave. L'orientation globale est similaire à celle de la cave sud. Une reconstruction partielle de la cave est liée à un affaissement des maçonneries septentrionales. L'espace situé au nord de la cave, à l'emplacement de l'ancienne fosse d'extraction, a été converti en espace de cour.

Ce bâtiment sera finalement détruit par incendie au tout début du III^e s. (phase 7), sans doute dans la première décennie. La mise en place des premières sépultures constitue un *Terminus Ante Quem* particulièrement intéressant, avec une sépulture située le long du mur oriental du bâtiment sur cave datée par ¹⁴C entre 60-180 et 190-215.

Le traitement des sépultures

Sur l'ensemble du site, 68 sépultures ont été mises au jour. Elles sont essentiellement concentrées dans la moitié nord de la zone 3. De manière générale, peu de recoupements ont été identifiés, rendant la datation relative délicate pour la majorité d'entre elles. Le phasage s'est donc essentiellement reposé sur la typologie des architectures funéraires et sur une vingtaine de datations ¹⁴C.

Phase 9 : les premières sépultures (III^e – IV^e s.)

Six sépultures ont été identifiées comme appartenant à la première phase d'inhumation, qui s'échelonne entre le III^e et le début du IV^e s. Deux d'entre elles sont creusées directement dans les comblements supérieurs de la cave ST30, la tombe F362 a même largement entamé le mur nord de celle-ci. L'hypothèse d'une voie est-ouest située immédiatement au sud de la cave ST30 pourrait expliquer à la fois l'absence de sépultures dans la moitié sud de la zone 3 et l'attrait exercé par ce secteur qui se trouve, depuis l'abandon des habitations au III^e s., hors de la ville. Ces six sépultures présentent des orientations identiques, sont réparties sans organisation visible et ne

présentent ni regroupement ni recoupement entre elles. Quatre cercueils ont été mis en évidence grâce à la position des clous retrouvés en place.

Phase 10, densification de l'espace funéraire (fin III^e – début V^e s.)

À partir de la fin du III^e s., l'occupation funéraire du site se densifie considérablement. Au moins 31 nouvelles sépultures s'installent dans un espace de moins de 75 m². Les tombes de cette deuxième phase d'inhumation se caractérisent notamment par une certaine continuité avec les pratiques funéraires de la phase précédente. Les cercueils cloués sont majoritaires et on distingue une sépulture possédant une « bâtière de tête » composée de deux tegulae.

Phases 11 et 12, fin de l'Antiquité (V^e – VI^e s.)

La troisième période d'inhumation du site est représentée par une douzaine de sépultures datées des V^e et VI^e s. On peut distinguer une rangée de sarcophages au nord-ouest et une rangée assez fragmentaire d'inhumations en contenant en bois au sud-est de ceux-ci. Parmi les douze sépultures considérées, cinq sont des inhumations en sarcophages. Le cercueil cloué, beaucoup moins répandu qu'à la période précédente, n'est présent que dans trois tombes.

Phase 13, occupation indéterminée du haut Moyen Âge

De la fin du VI^e à la fin du VII^e s., aucune sépulture ne semble être installée dans l'emprise fouillée. *A contrario*, plusieurs fosses à la fonction indéterminée pourraient correspondre à des étapes de reconstruction ou d'agrandissement de l'église Saint-Euverte.

En zone 4, à proximité du cellier antique ST41 abandonné depuis plusieurs siècles, un puits est aménagé au cours du haut Moyen Âge. Celui-ci a fait l'objet d'une fouille complète jusqu'à 15 m de profondeur. Le mobilier issu du comblement de ce puits est en très grande majorité antique et résiduel, avec quelques tessons attribuables au haut Moyen Âge permettant d'attribuer l'abandon (et probablement aussi son utilisation) à cette période.

Phases 14 et 15, après une période d'interruption, la reprise des inhumations

Les inhumations paraissent reprendre à la fin du VII^e s. Peu d'architectures funéraires ont été identifiées : seul un coffrage de bois monté *in situ* et trois contenants en bois indéterminés ont pu être restitués. Cette phase d'inhumation se distingue par la présence de deux réductions.

Du fait de l'important arasement du site, la phase 15 est très mal représentée. Les seules sépultures qui ont été préservées sont situées sur les talus qui n'ont pas été impactés par les bâtiments contemporains : à l'extrémité nord de la zone 3 et à l'extrémité sud de la zone 4.

Phases 16 et 17, depuis la fin du Moyen Âge

Plusieurs aménagements mis au jour attestent d'une exploitation du sous-sol entre la fin du Moyen Âge et la période moderne sur l'emprise de la fouille. Les aménagements les plus récents correspondent aux travaux liés au pensionnat et au lycée de Saint-Euverte au cours du

XIX^e et du XX^e s. Certains de ces aménagements ont profondément impacté les vestiges antiques et médiévaux encore préservés en élévation ou dans le sol.

Julien Courtois, Laure Ziegler

Courtois, Ladam 2016 : COURTOIS J., LADAM A., *Orléans, 28 rue de l'Éte-*

lon, Lycée Saint-Euverte (45 234 282), rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Pôle d'archéologie d'Orléans.

Joyeux et al. 1997 : JOYEUX P., BLANCHARD P., JOSSET D., *Orléans, Lycée Sainte-Euverte, 28 rue de l'Ételon : DFS de fouille préventive, rapport final d'opération, Orléans : AFAN.*

ORLEANS 153-155 rue des Murlins

Le diagnostic archéologique est localisé au nord de la ville, en dehors de l'enceinte moderne, à 3 km de la Loire. Le terrain diagnostiqué est formé de petits jardins familiaux, en friches au moment de l'intervention. Le relief est peu marqué, l'ensemble des parcelles se situant à une altitude moyenne de 114,20 m NGF. Le sous-sol est dominé par les sables de l'Orléanais recouvrant des marnes. La stratigraphie observée sur l'ensemble du site se résume à un substrat argilo-sableux de couleur orange très compacte recouvert de dépôt de sable plus ou moins argileux, lui-même surmonté de 0,30 m de terre de labour.

Les rares vestiges archéologiques découverts se limitent à une dépression aux contours irréguliers, comblée de sables argileux gris dans laquelle a été mise au jour deux silex, dont une armature tranchante attribuée au Néolithique récent et une quinzaine de tessons de céramique de facture protohistorique.

Si la proximité d'une voie romaine est signalée au niveau de la rue du Faubourg-Bannier, aucune trace d'occupation, cette période n'a pas été détectée.

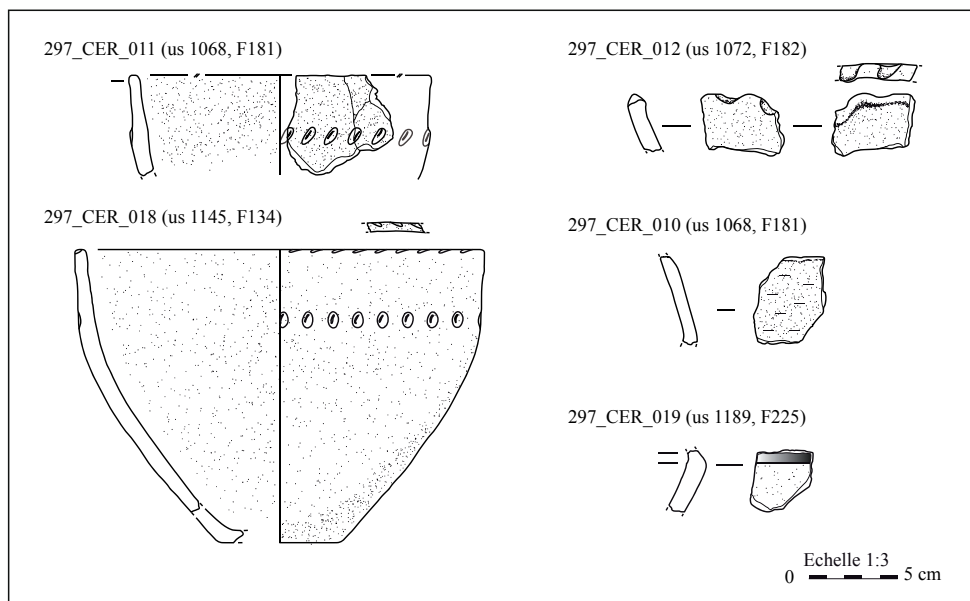
Éric Frénée

Âge du Bronze

ORLEANS Rue Charles-Sadron

Le diagnostic archéologique préventif réalisé rue Charles-Sadron s'est déroulé en deux temps, du 27 mars au 6 avril 2017 puis du 12 au 15 juin 2017. Sur cette parcelle boisée de 3,5 ha, 31 tranchées d'ampleur variable ont été ouvertes, implantées de façon irrégulière en fonction de l'accessibilité du terrain. L'emprise du diagnostic se situe à environ 6 km au sud du cours de la Loire actuelle, sur une terrasse alluviale ancienne (Fw) formée de sables de surface. D'un point de vue topographique, la parcelle est localisée en bordure du coteau sud qui surplombe le val de Loire d'une dizaine de mètres.

L'occupation la plus ancienne détectée sur le site remonte au néolithique moyen II tardif. Elle repose sur la découverte d'une fosse ayant livré du mobilier céramique attribuable à cette période tandis qu'aucun mobilier, même résiduel, du Néolithique n'a par ailleurs été mis au jour sur le reste de l'emprise. Cette découverte isolée constitue un indice trop ténu pour permettre d'en caractériser l'occupation. L'âge du bronze est quant à lui bien représenté sur l'ensemble de la parcelle et constitue l'occupation la plus dense du site. Elle apparaît au travers de trois petits groupements de structures (fosses, petits fossés ou palissades et trous de poteaux), éloignés de 80 à



Orléans (Loiret) rue Charles-Sadron : céramiques de l'âge du Bronze (Israel Najera-Marcos, Pôle d'archéologie d'Orléans)

100 m chacun, et répartis de part et d'autre d'un grand fossé de 3 m de large et d'un mètre de profondeur. Ce dernier sépare la parcelle du sud-ouest au nord-est en son centre et s'oriente de façon perpendiculaire à l'axe du coteau. 47 faits archéologiques y sont rattachés parmi lesquels 14 attribués par l'étude céramologique au Bronze final IIIb, 6 ont été datés de la Protohistoire sans plus de précisions et 27 non datés leurs sont associés spatialement. L'image qui en découle est celle d'un probable habitat agropastoral structuré autour d'un fossé parcellaire et du versant du coteau.

De l'âge du Fer, est apparue en limite sud-ouest de l'emprise, une fosse datée du Hallstatt C2/D1 associée spatialement à une série de trous de poteau non datés, alors même qu'aucun mobilier résiduel de cette période n'a été repéré sur le reste du site. Ces éléments semblent témoigner de la présence d'un locus du premier âge du fer se développant en marge et hors de la parcelle. Les périodes moderne et contemporaine sont

quant à elles représentées par des fossés parcellaires et de rares fosses isolées témoignant de l'occupation agricole du site, jusqu'à l'implantation du CNRS en 1966 qui y construit des bâtiments aujourd'hui détruits desquels ils subsistent les conduites de réseaux et quelques fosses/décharges. Il est à noter la présence résiduelle de 2 tessons antiques dans le comblement de ces structures.

Émilie Roux-Capron

Gallo-romain

Moyen Âge

ORLEANS

rue du Nécotin, Clos des Trois-Fontaines

Époque moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 24 au 27 juillet 2017. Il concernait une parcelle de 1,5 ha sur laquelle 18 tranchées ont été effectuées. Les vestiges découverts sont assez ténus pour toutes les périodes rencontrées. Deux fossés et un petit bâtiment ont été repérés pour la période antique. Leur datation reste floue et il n'est pas possible d'établir un lien direct avec les vestiges matériels du Bas-Empire découverts dans la parcelle contiguë à l'ouest.

L'occupation du haut Moyen Âge est caractérisée par la présence d'une fosse et d'un chemin, tous deux datés du IX^e-X^e s. Ces éléments sont relativement isolés dans le secteur et ne trouvent de parallèle chronologique que 600 m au sud avec l'occupation alto-médiévale repérée au n° 106 rue du Nécotin (site 140).

Pour la période moderne, les vestiges correspondent à un chemin, identifié par la suite en 1823 comme le chemin des Trois Fontaines, quelques fossés parcellaires et une fosse. D'après le plan cadastral de 1823, le secteur est planté de vigne au début du XIX^e s.

Une grande partie des structures n'a pu être datée faute de mobilier caractéristique. Toutefois, la densité globale des structures anthropique reste faible, peu compatible avec la présence d'un habitat et sans doute plus en rapport avec une exploitation rurale des parcelles jusqu'à la deuxième moitié du XX^e s.

Émilie Roux-Capron

Gallo-romain

Moyen Âge

ORLEANS

41 bis rue Saint-Marc

Époque moderne

Le diagnostic a été réalisé en juillet 2017, sur une parcelle encore occupée par des garages, dans des espaces limités en surface. Cinq tranchées ont été réalisées sur une surface totale de 275 m². Elles ont permis la découverte d'une occupation mal définie de l'Antiquité, perceptible par la présence de quelques fosses d'extraction d'argile sableuse, déjà repérées dans la parcelle contiguë au nord, lors d'un précédent diagnostic. Le lien avec la voie tardo-antique située au sud de l'emprise, à l'emplacement de la rue Saint-Marc, n'a pu être établi.

Néanmoins, à proximité immédiate de cette voie, s'installe une occupation domestique datée du IX^e s. et caractérisée par la présence d'un probable petit fond de cabane et d'un silo. Cette occupation peut être associée chronologiquement à celle repérée au n° 20 rue Saint-

Marc lors d'un précédent diagnostic. Elle témoigne d'une occupation recentrée à proximité immédiate de la voie et dont les témoignages faisaient défaut, à l'exception du diagnostic mené au n° 20 de la rue Saint-Marc. Elle constitue ainsi le point le plus oriental de découverte de vestiges du haut Moyen Âge à Orléans.

Une séquence de terres de cultures s'intercalent ensuite entre cette occupation alto-médiévale et l'occupation de l'époque moderne. Cette dernière a livré quelques fosses de fonction indéterminée et un petit bâtiment visible sur le cadastre de 1823. La parcelle est ensuite occupée par des garages à partir du milieu du XX^e s.

Émilie Roux-Capron

Époque contemporaine

ORLEANS

93-95 rue du Faubourg-Madeleine

Le diagnostic archéologique situé au 93 et 95 rue du Faubourg-Madeleine a permis de mettre en évidence un apport volontaire de remblais à la fin de la période médiévale probablement et à la période contemporaine. Ces apports varient du sud vers le nord, de 0,50 m à

1,10 m. Dans la tranchée 7 au nord, le terrain naturel a été appréhendé à 1 m de profondeur alors que dans les tranchées 9 et 10, le terrain naturel est à une profondeur maximale de 1,80 m.

Ces remblais sont datés autour du XVIII^e s. par la présence de faïence et de céramique typique de cette période. Le sédiment, constitué d'un limon argileux sableux brun foncé, peut être en lien avec une activité agricole. Comme l'atteste le diagnostic archéologique réalisé sur la deuxième ligne de tramway en 2010, l'espace situé au nord de la rue du Faubourg-Madeleine a fait l'objet d'un apport volontaire de sédiment limoneux à partir du XIV^e-XV^e s. permettant probablement la mise en culture de cet espace.

Dans les tranchées 1 et 3, trois fossés d'axe nord/ouest sud/est et une fosse circulaire ont été découverts à la

base de ces remblais mais reste de datation indéterminée, antérieure au XVIII^e s.

À partir de la fin du XVIII^e s. et dans le courant du XIX^e s. le Faubourg-Madeleine est construit et c'est certainement à partir de cette date que les maisons du 93 et 95 sont construites avec le fruit de l'exploitation des carrières souterraines situées sous ces deux parcelles et référencées par le site BRGM.

Éric Champault

Moyen Âge

ORLEANS 51 boulevard Aristide-Briand

Époque contemporaine

Le diagnostic du 51 Boulevard Aristide Briand à Orléans (Loiret) s'est déroulé entre le 18 et le 19 septembre 2017. La parcelle concernée par le projet d'aménagement est située à l'intersection des boulevards Aristide-Briand et Pierre-Segelle, à quelques dizaines de mètres à l'intérieur de la ville protégée par la dernière enceinte urbaine.

L'intervention archéologique menée au moyen d'une petite pelle mécanique a consisté en la réalisation de deux tranchées à l'emplacement d'un parterre arboré. La largeur des tranchées, la réalisation de paliers successifs et l'emploi d'une méthode de sondage à la tarière en fond de tranchée ont permis d'observer la totalité de l'épaisseur de la stratigraphie du site, soit une épaisseur comprise entre 3,20 m et 4 m.

Ainsi le substrat, observé à la tarière dans les deux tranchées, est constitué d'un niveau argileux jaune avec passes plus ou moins sableuses, similaire à ce qui est observé habituellement sur Orléans. Ce substrat est recouvert de remblais ou de terres de culture probablement antiques, puis médiévales. L'observation de ces niveaux

à la tarière n'a pas permis de préciser cette chronologie, ni de caractériser l'occupation antique de ce secteur. Plusieurs bâtiments sont aménagés sur ces remblais à la fin du Moyen Âge, sans doute au cours du XIV^e s. Les vestiges de cette occupation restent rares et seuls ont été observés, dans les deux tranchées réalisées, deux sols successifs constitués de tomettes correspondant sans doute à un bâtiment de plain-pied et un mur de cave de mise en œuvre assez grossière. Le fond de cette cave n'a pas pu être atteint par les sondages mécaniques. Ces bâtiments sont abandonnés au cours du XV^e s. et probablement intentionnellement détruits, avec une volonté manifeste de récupération de matériaux. Il est possible que cette démolition puisse être liée à la campagne de démolition des faubourgs et abords de la ville précédant le siège de 1429. D'épais remblais viennent sceller la démolition de cette occupation entre la fin du Moyen Âge et l'époque actuelle, avec notamment un apport conséquent de terres de jardin prenant la forme de niveaux très organiques.

Julien Courtois

Gallo-romain

ORLEANS 21 rue Saint-Étienne

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique du 21 rue Saint-Étienne à Orléans s'est déroulé du 23 octobre au 10 novembre 2017. Deux sondages ont été ouverts au centre et à l'ouest de la parcelle prescrite. L'emprise de l'opération se situe sur le rebord du plateau calcaire orléanais, à une altitude d'environ 109,50 m NGF.

Sans avoir atteint le substrat, l'occupation la plus ancienne mise au jour, entre 3,50 et 3,70 m sous le sol actuel, est datée des I^{er}-II^e s. Elle est caractérisée par un angle de bâtiment, sans doute une cave, ainsi que des niveaux de sols matérialisant des espaces extérieurs repérés en marge, indiquant une occupation pérenne jusqu'au III^e s.

Entre le VI^e s. et le X^e s., ce sont d'épais remblais et plusieurs structures excavées, essentiellement des fosses,

illustrant un contexte de consommation qui indiquent la présence d'habitats proches. Le mobilier céramique, riche, issu de ces couches documente des niveaux rarement mis en évidence dans le centre-ville d'Orléans.

Le X^e s. est marqué par une structuration des espaces extérieurs avec de nouveaux aménagements de cour ou d'allées. À partir du XIII^e s., la construction d'une cave et le creusement d'un accès vers un second niveau excavé, peut-être une ancienne carrière, sont entrepris. En parallèle, on perçoit des travaux de nivellement plus à l'est.

Au cours du XIX^e s., le second niveau de cave sera condamné et le bâti médiéval excavé réutilisé afin d'agrandir le couvent Notre-Dame-du-Calvaire dont les vestiges de l'aile est du bâtiment claustral et de la terrasse ont également été mis au jour.

Enfin l'implantation des bâtiments du rectorat de l'académie Orléans-Tours viendront occuper cette parcelle située au cœur de la ville.

Des sondages géotechniques permettent d'estimer à

environ 3 à 4 m de dépôts anthropiques encore en place sous les derniers vestiges mis au jour dans ce secteur.

Amandine Ladam

Gallo-romain

ORLEANS 18 bis quai du Fort Alleaume

Cette note présente les résultats des observations réalisées le mercredi 05 juillet 2017 au 18 bis Quai du Fort Alleaume à Orléans, lors d'un chantier de construction d'une résidence, à la suite de la découverte de vestiges au fond d'une fosse d'installation de grue. Ce site avait fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en mars 2015 (Josset 2015). Sur la base du rapport de diagnostic, les prescriptions archéologiques portées aux permis de construire signifiaient qu'hormis les pieux forés, aucun terrassement ne devraient être réalisés sous la cote de 94.70 m NGF. À l'occasion d'une visite de chantier le Service régional de l'archéologie a constaté que la fosse de fondation de la grue était plus profonde de deux mètres par rapport à cette cote.

L'intervention du Pôle d'archéologie de la Ville a consisté en un nettoyage des vestiges encore visibles et coupes stratigraphiques accessibles, accompagnés de relevés manuels et d'une couverture photographique.

Ce chantier est situé à l'arrière des quais de bord de Loire, à environ 50 m au nord du cours actuel du fleuve. Le diagnostic avait permis d'identifier le sommet des alluvions anciennes et la berge naturelle du fleuve.

Le sondage pratiqué par l'aménageur pour l'installation de la grue a mis au jour une maçonnerie constituée de moellons calcaires et de briques. Cette maçonnerie a été recoupée dans sa moitié orientale par l'installation d'un pieu béton et au sud de la coupe par la dalle béton supportant la plateforme de la grue. Cette maçonnerie est constituée d'un parement occidental et d'une couverture en briques formant une conduite orientée sud-ouest - nord-est selon un axe de 28° N. Le fond de cette canalisation se situe à environ 92,53 m NGF, soit près

de 4,30 m sous le niveau du sol avant travaux. Les matériaux employés (briques avec mortier de chaux jaune et de tuileau) ainsi que la mise en œuvre, permettent de dater cet aménagement de l'époque romaine, sans plus de précisions. D'autres canalisations du même type ont déjà mises au jour sur d'autres sites à proximité, dont deux sur l'îlot du Jeu de Paume (Site 45.234.080 : Dupont 1996 : 10-11).

Les sondages au pénétromètre manuel réalisés lors du diagnostic sur ce site avaient permis d'identifier une maçonnerie située à quelques mètres de la canalisation mise au jour durant ce sauvetage urgent. La profondeur d'apparition de cette structure et son emplacement permettent de suggérer la présence d'un aménagement de berge, possiblement de période antique. La canalisation adjacente, assurément antique, confirme en tout cas l'occupation de ce secteur des berges de Loire à l'époque romaine. Cette installation d'assainissement ou d'écoulement des eaux se déversant dans le fleuve pourrait en effet indiquer la présence à quelques mètres au nord, sans doute au pied du coteau, d'un ou de plusieurs bâtiments, domestiques ou artisanaux, peut-être même des entrepôts comme ceux mis au jour sur les sites de l'Îlot Nazareth et de l'Îlot du Jeu de Paume (Sites 45.234.080 et 45.234.081 : Dupont 1996).

Julien Courtois

Dupont 1996 : DUPONT P., « Orléans. Interventions archéologiques de 1992 à 1996 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléans.*, 112, pp. 3-44.

Josset 2015 : JOSSET D., *Orléans, 18 bis, rapport de diagnostic archéologique quai du Fort Alleaume* (45 234 261), Rapport de diagnostic archéologique, Pantin : INRAP, Centre-Île-de-France.

Âge du Fer

Gallo-romain

ORLEANS ZAC Val de l'Ouest, tranche 1

Moyen Âge

Époque moderne

Le diagnostic de la tranche 1 de la ZAC du Val Ouest s'est déroulé du 21 novembre au 20 décembre 2017. Sur une parcelle partiellement boisée de 4.3 hectares, 22 tranchées ont été réalisées couvrant 10.41 % de la surface accessible. L'emprise du diagnostic se situe à un peu plus d'1 km au sud du cours actuel de la Loire, dans la plaine alluviale, à cheval sur le bord occidental d'une terrasse alluviale (alluvions anciennes de Loire Fy) et sur le bord oriental d'un ancien bras de paléochenal (alluvions récentes Fz). La topographie actuelle marque un double pendage très léger nord/ sud et ouest/est avec une altitude du sol situé au nord à 94.20 m NGF pour le point le plus haut, et au sud à 93.40 m NGF pour le point le plus bas.

Les traces d'une occupation préhistorique ont été détectées et caractérisées par la découverte d'un lot homogène de 38 pièces d'industrie lithique à l'état de conservation excellent dont les quelques éléments caractéristiques renvoient au Mésolithique. Ces éléments se localisent en partie sur la terrasse alluviale, dans les niveaux remaniés par les travaux agricoles. Ils témoignent de la destruction des marges d'un locus dont le cœur est à situer à proximité immédiate du site, au nord/nord-ouest.

À la Protohistoire, on compte la présence de 3 trous de poteau non datés précisément, en partie centrale du site et, à 250 m au nord de ces constructions, en limite septentrionale d'emprise, une batterie de silos composée de 4 faits. Le mobilier issu de ces structures de stockage

informe d'une part sur la chronologie de leur utilisation en situant leur remblaiement au Hallstatt D3, et d'autre part, sur la proximité immédiate d'un habitat associé, eut égard au caractère détritique et domestique des remblais les composant. En dépit de la présence de trous de poteau, l'absence de bruits de fond protohistorique dans le mobilier issu des niveaux remaniés post-modernes suggère la localisation de ce locus du premier âge du Fer en dehors de l'emprise, sans doute sous les lotissements pavillonnaires actuels longeant la rue des Chabassières.

La période gallo-romaine s'avère la mieux représentée, caractérisée par la mise en place d'aménagements venant structurer un espace à vocation agropastoral scindé en deux parties par une voie secondaire rejoignant plus au nord la voie antique Orléans/Tours. À l'ouest l'occupation est matérialisée par la présence de quelques fossés parcellaires orientés est/ouest et nord/sud, dans lesquels le mobilier est très rare ; à l'est, les fossés semblent renvoyer à une réalité plus complexe. La présence de recoupements et la présence de rejets domestiques permettent d'envisager la possibilité d'être sur les marges d'un habitat antique qui se déploierait hors emprise, au sud du diagnostic, sur une petite butte d'origine indéfinie culminant à 95 m NGF. Les éléments de datation recueillis placent ces aménagements dans le courant du

I^{er} s. ap. J.-C. sans exclure une continuité d'occupation durant les II^e s. et III^e s.

Pour la période médiévale, les indices d'une fréquentation du site se résument à la présence d'une structure et de 12 éléments matériels attribuables au haut Moyen Âge, auxquels se joignent 18 fragments de céramiques du XI^e-XV^e s. Ces maigres indices témoignent vraisemblablement de la continuité de l'occupation d'un terroir à des fins agricoles depuis l'Antiquité jusqu'à la période médiévale, selon des modes et des évolutions qu'il ne nous est pas permis d'évaluer. Ils permettent d'exclure l'idée d'un hiatus dans l'occupation pourtant souvent avancée sur ce côté du Val d'Orléans, en lien avec l'aspect submersible des terres de la plaine alluviale.

Les périodes modernes et contemporaines sont bien représentées, témoignant de la vocation agricole du quartier Saint-Marceau depuis l'époque moderne, une vocation qui a perduré jusqu'à nos jours. Ainsi, au-delà de la présence de puits, structures de drainage, et fosses-dépotaires, il faut souligner des remaniements de terrain ayant amené à la destruction probable de la partie supérieure de la terrasse alluviale au nord-ouest du site.

Maryse Parisot

Époque moderne

ORLEANS

Parvis de l'église Saint-Marceau

Une tranchée d'enfouissement de réseau raccordant les jardins du presbytère à la rue Saint-Marceau a mis au jour de nombreux restes humains. Cette tranchée est-ouest de 20 m de long sur 1,20 m de profondeur était située immédiatement à l'ouest de l'ancienne église Saint-Marceau et au sud-ouest de la nouvelle église, construite au XIX^e s. Six sépultures et quatre fosses contenant des os humains épars ont été mises à jour.

Malgré la datation incertaine des tombes, entre le bas Moyen Âge et l'Époque moderne, leur présence a permis d'élargir l'emprise de l'espace funéraire, cantonné au nord-ouest de l'ancienne église d'après les textes. Ces données démontrent l'importance d'une surveillance accrue de ce secteur et des travaux qui y sont effectués.

Laure Ziegler

Moyen Âge

PITHIVIERS

Place des Halles

Époque moderne

Les sept tranchées de diagnostic réalisées sur la place des Halles de Pithiviers en juin 2017 ont permis de mettre au jour les extrémités orientales de l'ancien Hôtel-Dieu érigé durant la période moderne mais prenant certainement la suite d'un établissement hospitalier médiéval. Des structures périphériques (puits, citernes) de cet établissement d'accueil ont également été reconnues. Le reste de la place a livré des vestiges d'habitat urbain (caves, puits) de la fin de la période médiévale et/ou moderne.

Les vestiges les plus intéressants se rapportent à une série de silos et/ou de fosses d'extraction mise au jour

sous la moitié sud de la place et relevant d'un horizon chronologique XII^e-XIII^e s.

Il convient de signaler la présence, dans la partie orientale de la place, d'une unité stratigraphique avec un très grand nombre d'os d'animaux présentant des traces de découpe. Il s'agit très certainement de rejets de boucherie liés à une Halle de la corporation des bouchers située dans le quart nord-est de la place et attestée depuis la fin de la période médiévale et durant toute la période moderne.

Philippe Blanchard

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Le Clos de Miramion

Les éléments mis au jour sur le site du Clos de Miramion datent des périodes modernes et contemporaines. Quelques indices, résiduels, concernent la Protohistoire (3 tessons). L'essentiel des vestiges peut être daté au plus tôt des XIV^e-XVI^e s., et la part des fossés parcel-

lares ou fossés de plantation se révèle tout à fait prédominante. Une mare est également identifiée, avec un comblement attesté au XIX^e s.

Florent Mercey

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ZAC d'Alleville, tranche 2

Les vestiges mis en évidence sur la tranche 2 de la ZAC d'Alleville à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) s'incrivent dans le prolongement de ceux découverts dans la tranche I. Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation du Hallstatt C/D1 à l'ouest du site dans les tranchées 203 et 206, représentée par 3 fossés (F.3, F.18, F.30) ayant livré du mobilier céramique. Un autre fossé F.31 a également été découverte dans l'extension sud de la tranche 206. Elle n'a pas livré de mobilier mais pourrait probablement se rattacher à cette période. Les critères typologiques suggèrent que les trois faits appartiennent à une seule période : le Hallstatt ancien, datation en adéquation avec les résultats de la date obtenue au radiocarbone. Ces formes de céramique trouvent de nombreuses comparaisons dans des ensembles du Hallstatt C (800-625 av. J.-C.) voire dans une moindre mesure D1 (625-530 av. J.-C.).

Cette occupation atteste la proximité immédiate d'un habitat de cette période. Même si aucun témoignage archéologique n'a été mis au jour, il est fort probable que le site se développe dans les parcelles au nord et à l'ouest de cette occupation qui seront à diagnostiquer lors des prochaines phases d'aménagement.

L'occupation romaine découverte est très lâche et n'est représentée que par 3 fossés avec de la terre cuite architecturale de cette période. Le fossé F.4 situé à l'ouest du site avait déjà fait l'objet de deux sondages dans la

première phase du diagnostic de 2015 et la céramique découverte datait du I^{er} s. apr. J.-C.

De nombreux fragments de terre cuite architecturale romaine ont été également découverts en position résiduel dans les fossés du Moyen-Âge et moderne attestant la proximité d'un établissement de cette période dans les environs.

Le haut Moyen Âge n'est représenté que par un seul fossé F.16 découvert dans la tranche 205, d'axe est/ouest, avec de la céramique datée du VI^e au VIII^e s.

Le fossé F.7 présent dans la tranche 204 est daté du XIII^e et XV^e s. et peut être en relation avec un habitat au bord de la voirie de Locy dont le lieu-dit Alleville est attesté à partir du X^e s.

Pour la période moderne, le site est occupé par un mailage parcellaire dont aucun des fossés découverts sur le site ne se rapporte au cadastre napoléonien. Le fossé F.54 est daté du XVII^e-XVIII^e s. Les nombreux autres fossés non datés par l'absence récurrente de mobilier archéologique peuvent se rapporter aux périodes médiévale et moderne voir antérieur. Le chemin en limite de parcelle nord de la tranche 218 avec les ornières F.56 n'est pas mentionné dans le cadastre napoléonien et reste à ce jour hypothétique.

Éric Champault

SARAN

La Médecinerie, Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)

Le diagnostic sur la ZAC Portes du Loiret (projet de construction de bassin de rétention), au lieu-dit La Médecinerie a mis au jour une occupation datée des VI^e-VII^e s. ainsi qu'une occupation de la fin de la période moderne à la période contemporaine. Les vestiges apparaissent à environ 0,80 m de profondeur (vers 113,50 m NGF) et sont faiblement arasés avec plus de 0,15 m de profondeur conservée pour les fossés et trous de poteaux. L'emprise traverse un petit talweg déjà mis en évidence au nord lors de la fouille de la zone D (partie réalisée en 2015). Le substrat naturel est composé d'argile sableuse

compacte brun-orange avec plus ou moins de concrétions d'oxydation. Il présente un léger pendage vers le centre de l'emprise suivant un axe est-ouest. La topographie actuelle suit d'ailleurs son faciès. Toutefois, un talus contemporain, bordant le fossé d'assainissement actuel accentue cet effet creux.

L'occupation des VI^e-VII^e s. est caractérisée par un système parcellaire, représenté par des fossés s'insérant dans la trame parcellaire générale, orthogonale, observée sur la ZAC Portes du Loiret. Ces fossés bordent

des parcelles dont les limites et la relation avec la voie ancienne Orléans-Chartres et les chemins secondaires restent à définir.

On distingue deux parcelles. Dans la parcelle sud, un bâtiment sur poteaux a été détecté dans sa partie ouest mais son plan ne peut être défini à l'étape du diagnostic. Dans la parcelle nord, deux structures ont été fouillées. La première correspond à une fosse dépotoir. La seconde est une structure excavée, probablement couverte, dont la fonction est indéterminée (stockage, artisanat ?). La quantité importante de ratés de cuisson et rejets domestiques dans ces faibles volumes conservés révèle la présence probable, à proximité, de structures liées à l'artisanat de poterie (four de potier et/ou annexes) et de structures d'habitation et/ou agricoles. L'ensemble des vestiges est plutôt concentré sur la moitié ouest de l'emprise, à une quinzaine de mètres à l'est de la voie ancienne Orléans-Chartres. Ces observations permettent d'élargir les hypothèses de la localisation du pôle

d'occupation à cette période vers le sud-ouest et révèlent probablement une présence conjointe d'un pôle d'habitat et un pôle artisanal durant les VI^e et VII^e s.

Une première séquence de remblaiement du site succède à l'occupation des VI^e-VII^e s. Sa chronologie est imprécise, calée stratigraphiquement entre la fin du VII^e s. et la seconde moitié du XVIII^e s. Cette séquence apparaît plutôt dans la partie nord-ouest de l'emprise, en relation avec ce qui avait été observé en zone D. Son épaisseur varie de 0,40 à 0,20 m de l'ouest vers l'est mais son emprise reste à définir.

Une deuxième séquence de remblaiement apparaît sous la terre végétale. Elle semble plus épaisse dans la moitié ouest de l'emprise (entre 0,40 et 0,75 m environ) que la moitié est (autour de 0,15 - 0,20 m). Elle est représentée par des limons sableux bruns compacts datés entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e s.

Amélie Laurent-Dehecq

Gallo-romain

SCEAUX-DU-GÂTINAIS

Route de Château-Landon

Époque contemporaine

Le diagnostic est situé sur le versant nord du lit majeur du Fusain, à la sortie est du bourg de Sceaux-du-Gâtinais, et au nord de l'actuelle route de Château-Landon, ancienne voie romaine d'Orléans à Sens. L'opération fait suite à un projet de construction dans une zone où le potentiel archéologique est sensible. En effet, la commune de Sceaux-du-Gâtinais est très riche en découvertes archéologiques qui s'étalent sur une longue période, de la Préhistoire à nos jours.

Les vestiges repérés sont tous localisés dans sa moitié sud de l'emprise et sont datés des époques romaine et contemporaine. Deux réseaux viaires et trois fosses d'extraction ont été découverts.

Une partie de l'accotement et du fossé bordier nord de la voie antique d'Orléans à Sens a pu être observée au sud de l'emprise. Les niveaux d'utilisation du premier fossé

bordier sont datés du Haut-Empire. Un réaménagement plus tardif de l'accotement a également été constaté par le creusement d'un second fossé légèrement décalé vers le sud.

Un autre chemin a été repéré au milieu de la zone prescrite. Il la traverse selon un axe nord-est/sud-ouest et a été étudié sur toute sa largeur. Sa construction n'a pu être datée de façon certaine. Il était cependant déjà utilisé au XIX^e s. Sa construction ne présente aucun signe de décaissement et son état de conservation est assez médiocre.

Trois fosses d'extraction de calcaire dont la datation est incertaine sont localisées au centre et au sud-est de l'emprise.

Laure Fabien

Époque contemporaine

SULLY-SUR-LOIRE

La Brosse

Le projet d'extension de la carrière Eqiom sur la commune de Sully-sur-Loire dans le Loiret, au lieu-dit La Brosse, a conduit le service régional de l'Archéologie à mettre en place une opération préventive de diagnostic archéologique d'une superficie de 51 419 m². Cette opération est localisée en Val de Loire, sur la parcelle AW 270 déboisée en prévision des travaux, au lieu-dit La Brosse, à environ 7,5 km à l'ouest du centre bourg de Sully-sur-Loire. L'intervention fut en partie motivée par la présence, à environ 700 m au nord-ouest du diagnostic en objet, d'une occupation fouillée en 1996 au lieu-dit La Grande Pièce de La Brosse et attribuée au Hallstatt final.

Le terrain diagnostiqué, sans relief marqué, est situé à une altitude de 116 m NGF sur une terrasse alluviale ancienne (Fx) qui selon la carte géologique du BRGM est datable au Würm ancien (Stade pléni-glaciaire inférieur du Weichsélien). Les vestiges mis au jour se limitent à trois éclats de silex attribués au Paléolithique moyen, mais vu le contexte géologique on ne peut en aucun cas envisager que ces pièces se soient trouvées in situ, et à un chemin forestier contemporain et des buttes de sables liées au creusement récent de points d'eau.

Éric Frénée

TRAINOU

rue du Gros-Baril

Un projet de construction rue du Gros-Baril, sur la commune de Trainou, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, l'emprise globale, de 2251 m², a fait l'objet de trois prescriptions. Pour des raisons de logistique, d'organisation sur le terrain et de cohérence scientifique, les trois lots ont été traités d'un seul tenant. Vingt-trois faits archéologiques ont été mis au jour. Ils se regroupent dans la partie nord-ouest de l'emprise de la parcelle.

Deux tronçons de fossé traversent la parcelle du sud-est vers le nord-ouest. Il pourrait s'agir d'un seul et même fossé structurant l'espace. Il est globalement perpendiculaire à la rue du Gros Baril, qui est réputée s'apparenter au tracé antique de la voie Orléans-Sens. La majeure partie des vestiges découverts semblent être axés selon le même principe directeur, nord-ouest – sud-est, avec quelques variations de degrés. Il s'agit d'un espace funéraire d'une superficie reconnue de 160 m² qui s'étend à l'est du fossé. Il est composé de seize fosses sépulcrales avérées ou supposées. Six ont été testées.

Le mobilier céramique retrouvé au sein des remplissages des sépultures est de tradition antique, mais il reste trop indigent pour être un critère de datation. C'est l'analyse radiocarbone effectuée sur la planche de bois de la sépulture F.2 qui nous permet de nous orienter sur

la chronologie de cet espace funéraire. La fourchette proposée est fiable à 95,4 % et s'étale de l'année 406 à l'année 542.

Il pourrait donc être rattaché à la fin du Bas-Empire, et plus spécialement aux Ve-VIe s. Les similitudes sont nombreuses avec les ensembles funéraires du Bas-Empire observés en région Centre et en Île-de-France, tout spécialement concernant la répartition spatiale et la typologie des fosses sépulcrales. Le contexte géologique conditionne la conservation générale de l'espace funéraire, dont la conservation des restes osseux et des artefacts, ce qui peut justifier en partie l'indigence du mobilier.

Cinq fosses qui ne s'apparentent pas à l'espace funéraire ont également été découvertes. Trois sont orientées selon un axe opposé et sont localisées en marge sud-est de cet espace. Il pourrait s'agir de fosses liées à une activité agricole (plantation ?). Deux autres sont dans l'espace funéraire, mais leur typologie ne semble pas correspondre à des sépultures. N'ayant pas été testées, il convient de rester prudent sur leur interprétation. Leur datation n'est pas assurée.

Mathilde Noël

VIENNE-EN-VAL

19 route de Jargeau

Vienne-en-Val est située à une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Orléans. Le diagnostic archéologique conduit en 2008 sous la direction de Didier Josset, sur les parcelles AD 16, 17 et 18, avait permis la mise au jour de vestiges de la période romaine (Josset 2008). La parcelle AD 16 qui conservait une stratification d'une puissance comprise entre 0,30 et 0,70 m, a été placée en réserve archéologique. La partie nord des parcelles AD17 et 18, a également été écartée de la prescription de fouille préventive.

Les opérations de démantèlement des fondations d'un garage et de dépollution des terrains se sont soldées par la destruction d'une grande partie des vestiges dans la partie concernée par la prescription de fouille. La légère pente du terrain, situé entre le cours majeur de la Loire et le contrefort du plateau solognot, très peu perceptible en 2008, est devenue, à l'issue de ces travaux, une rupture de pente d'une hauteur proche du mètre entre les parcelles AD17 et AD 18, d'une part, et la parcelle sud AD19, d'autre part.

Les observations qui ont pu être menées dans la partie nord-ouest de l'emprise indiquent que nous nous situons au carrefour de deux voiries secondaires l'une SE-NO et l'autre NE-SO desservant des fonds de parcelles. La découverte de quatre puits, qui s'ajoutent à celui fouillé en 1972 (Debal 1972), renforce cette impression. L'habitat dont dépendent ces espaces reste inconnu. Celui-ci devait être situé plus au nord, au bord de la voie Orléans-Sancerre via Neuvy-en-Sullias (Soyer 1971 : 61, 65-66 et pl. 13 et 14).

Laurent Fournier

Debal 1971 DEBAL J., *Rapport sur les fouilles de Vienne-en-Val, mars-juillet 1972*, Orléans : SRA Centre.

Josset 2008 JOSSET D., POULLE P., CHAMBON M.-P., DAVID F., *Vienne-en-Val, 19 route de Jargeau - parcelles AD 16, 17 et 18 (Loiret - Centre)*, Rapport d'Opération de diagnostic, Orléans : Inrap, Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Soyer 1971 SOYER J., *Les voies antiques de l'Orléanais : civitas Aurelianorum*, 2^e éd. augmentée, Orléans : Société archéologique et historique de l'Orléanais, coll. « Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais ».